

250 من الأرباح

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13490 6 F    Fondateur : Hubert Beuve-Méry    Directeur : André Fontaine    DIMANCHE 12-LUNDI 13 JUIN 1988

## Attentisme à l'OTAN

L'alliance atlantique ne vit pas dans le confort l'actuelle période de détente et de négociation entre Washington et Moscou. La réunion des ministres des affaires étrangères, qui s'est tenue, le jeudi 9 et le vendredi 10 juin, à Madrid, vient encore de l'illustrer. Conçus pour assurer la défense de l'Occident face à la menace soviétique, l'alliance se trouve en porte à faux lorsque l'adversaire désigné multiplie les offensives de charme, sans que pour autant la menace ait disparu.

« La machine militaire fonctionne toujours au même rythme qu'avant la « perestroïka » et la « glasnost ». Les changements plus larges qui s'opèrent dans le cadre du processus de réforme augurent d'un avenir incertain : ces appels à la vigilance, lancés par lord Carrington, le secrétaire général de l'OTAN, font écho à cette situation contradictoire, mais il est évident qu'une partie importante des pays membres est déjà bien décidée à ne pas écouter cette musique-là.


La réunion de Madrid a pu paraître harmonieuse parce que les Soixante n'avaient ni décision à prendre, ni contentieux à régler. C'est que, faute de s'entendre, ils avaient décidé de se réunir de nouveau. Et ils ont donc repris leurs certains arbitrages, concernant notamment l'éventuelle modernisation des armes nucléaires qui resteront en Europe de l'Ouest à la suite du démantèlement des euro-missiles, et l'ouverture avec l'URSS d'une négociation portant sur la réduction du nombre des missiles tactiques d'une portée inférieure à 500 kilomètres.

Disons, pour simplifier, que les Etats-Unis plaident pour la modernisation et la RFA — ou du moins son ministre des affaires étrangères, M. Genscher — pour la négociation systématique.

Le différend étant provisoirement mis de côté, l'alliance vit une période d'attente, se laissant porter par le rythme des négociations soviéto-américaines. Elle attend que les Etats-Unis et l'URSS parviennent à s'entendre sur la réduction de 50 % des arsenaux nucléaires stratégiques, ainsi que sur l'élimination des armes chimiques. Elle attend encore que le Kramlin et ses alliés fassent, à Vienne, les gestes nécessaires en matière de droits de l'homme, pour que la CSCE puisse clore ses travaux, et que débute enfin la nouvelle conférence sur la réduction des armes conventionnelles. Sans se rendre compte qu'elle risque d'être prise de vitesse par l'une de ces initiatives dont M. Gorbatchev a le secret, et dont le but pourrait bien être d'encourager les divisions entre Occidentaux et de « découpler » les opinions publiques ouest-européennes de leurs gouvernements.

Cette ambiance peu robuste pourrait bientôt être encore alourdie par la résurgence du vieux conflit interne sur « le partage du fardeau ». Les Etats-Unis pressent les alliés européens de payer davantage, et cette pression ne pourra que s'accroître sous la nouvelle administration américaine.

M 0146 - 0613 0 - 6.00 F



3790146006000 06130

## Les élections législatives

### L'attitude des abstentionnistes du premier tour et les reports de voix à droite, clés du scrutin

La campagne pour le second tour des élections législatives du dimanche 12 juin, qui met en jeu 453 sièges, a montré que chacun des deux camps était conscient de l'impossibilité de tirer des résultats du premier tour la certitude que l'un ou l'autre l'emporterait. Après l'intervention du chef de l'Etat lui-même, M. Michel Rocard a donc demandé à ceux qui souhaitent « une

majorité de progrès » un « dernier coup de reins » pour susciter une plus forte participation, tandis que MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont plaidé pour une nouvelle cohabitation si l'URC, comme ils le croient, l'emporte, forte de consignes de vote du Front national, plus favorables que lors de l'élection présidentielle, grâce à l'accord conclu à Marseille.

La France a vécu une campagne de premier tour des élections législatives dépolitisée et « notabilisée », les faisant ressembler à s'y méprendre à des élections sénatoriales au suffrage universel. A preuve le succès des notables et l'échec, quasi général, des « parachutages ».

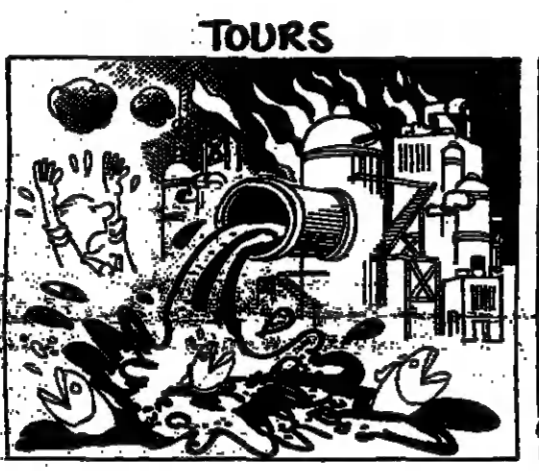
La campagne de second tour a été, en revanche, fortement politi-

sée et marquée par deux événements : l'engagement, d'abord, du président de la République, qui a exprimé clairement son souhait d'être soutenu par une majorité parlementaire « nette », afin d'effacer le « trouble » créé, parmi ses partisans, par le souhait quasi inverse formulé à Solutré (1) ; l'accord de Marseille, ensuite, entre le FN et l'URC, qui

a « troublé » à son tour quelques personnalités, mais qui, aux yeux de M. Charles Pasqua, a au contraire clarifié l'enjeu du scrutin.

JEAN-MARIE COLOMBANI.  
(Lire la suite page 6.)

(1) M. Mitterrand avait déclaré, le dimanche 22 mai : « Il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne. »



## La région de Tours privée d'eau courante

### La Loire empoisonnée

Après le Rhône au Pèage-de-Roussillon, en 1985, après le Rhin à Bâle, en 1986, c'est au tour de la Loire de connaître, depuis l'incendie d'une usine de produits chimiques, une importante pollution qui prive d'eau courante quelque deux cent mille Tourangeaux. Si, dans l'ensemble, les mesures appropriées ont été prises pour sauvegarder la santé publique, on s'aperçoit que ni la direction de l'usine ni l'autorité publique n'avaient mis en œuvre les moyens pour prévenir l'accident.

buvait, jour après jour, 40000 mètres cubes de ce fleuve qui passe pour mort depuis qu'on a laissé son sable interdire tout commerce, et dont les eaux engouffrent chaque été trop de baigneurs imprudents.

C'était vendredi, à l'heure du laitier. Un à un, les robinets de la ville se sont tus. Tous les châteaux d'eau, alors, étaient vides, et la quête du précieux liquide commençait. Les premiers symptômes de la pénurie s'étaient manifestés la veille quand plusieurs voitures municipales équipées de haut-parleurs avaient sillonné la ville, annonçant la sécheresse totale pour le lendemain.

Déjà, la ruineur avait couru et les rayons eaux minérales des hyper-

TOURS  
de notre envoyé spécial

La cité tourangelles, ébahie, vient, non sans douleur, de redécouvrir qu'elle ne pouvait décidément pas vivre sans fleuve. Sans cette Loire déjà océane, sur laquelle les vétéranes ont depuis trop longtemps pris la place des maritimes ; la chose s'est jouée en quelques heures et Tours, soudain, a compris qu'elle

marchés avaient été plus fréquentés qu'à l'ordinaire, pendant que les baignoires se remplissaient, dans l'attente des jours difficiles. Personne, pourtant, n'avait compris d'emblée l'étendue et la complexité du problème. Officiel vendredi matin, public la veille au soir, le drame remontait, en réalité, à la nuit du mardi 7 au mercredi 8 juin, avec l'incendie, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tours, d'une usine de la société Proxos, spécialisée dans la production de substances chimiques utilisées entre autres par les industries du textile et de l'électronique.

JEAN-YVES NAU.  
(Lire la suite page 8.)

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Un numéro exceptionnel du « Monde »

le lundi 13 juin (daté mardi 14 juin)

En vente dès 12 h 30 à Paris

Avec les résultats complets du second tour

88 pages

Claude Lorin

**Pour saint Augustin**

Entre la passion du rêve, l'obsession des femmes, l'extase et la barbarie. Entre ciel et terre voici l'homme, Augustin.

"Claude Lorin nous conduit, à travers 24 chapitres brefs, nerveux, entamés vers un Augustin inattendu."

Marcel Neusch / La Croix

Collection "Figures" dirigée par Bernard-Henri Lévy

**GRASSET**

**Paris : la déconfiture des agents de change**

Au cours du krach de 1987, leur compagnie a perdu sur le MATIF 500 millions de francs provenant du fonds de garantie

PAGE 13

**Sommet maghrébin à Alger**

Une « première » et un nouveau succès pour l'Algérie

PAGE 3

**L'OPEP réunie à Vienne**

Les producteurs cherchent à stabiliser les prix du pétrole

PAGE 16

**Mort de Giuseppe Saragat**

Il fut président de la République italienne de 1964 à 1971

PAGE 4

**Catastrophe ferroviaire en procès**

Trois ans après la tragédie de Flaujac (trente et un morts), réquisitoire modéré à l'égard de deux cheminots

PAGE 9

**La grande saison du rock**

De Wembley au Parc des Princes, une succession de concerts prestigieux

PAGE 10

Le sommaire complet se trouve en page 16

## Hommages à Venise et à Washington

### Les privilèges de Véronèse

Les grands peintres ont droit à tous les anniversaires. Paolo Caliari, dit Véronèse, a quitté ce monde à soixante ans, il y a exactement quatre cents ans. Plusieurs manifestations constituent une commémoration en chaîne. Et d'abord à Venise.

par André Chastel

Les choses n'ont pas beaucoup changé depuis Delacroix : il mettrait Véronèse auprès de Titien et de Rubens parmi les peintres indispensables à interroger en raison d'un métier presque toujours infallible. Et aucun véritable amateur de peinture ne peut

résister à la « manière » de Véronèse, le moins passionné mais le plus sagace compositeur parmi les peintres de Venise. En 1857, Delacroix note dans son Journal : « Ce qu'a pu être la première pensée de l'admirable tableau des Pèlerins d'Emmaüs, de Paul Véronèse, rien de plus froid que cette composition... » Quel est le problème ?

Le peintre, qui n'a jamais vu l'Italie mais connaît bien son Louvre — se remémore ce qu'il y a d'inrassemblable et même, pour bien dire, d'abstrus dans le grand tableau : un groupe familial en beaux atours encadre la table évangélique où a lieu le miracle d'Emmaüs, il ne manque à la famille vénitienne aucun des petits chiens griffons et des jeunes enfants rieurs dont Véronèse s'était fait une spécialité. Mais ce n'est pas l'incroyable mélange du sacré et du profane qui préoccupe Delacroix, c'est la tenue de la composition, son équilibre dans les ocres et les gris, la maîtrise qui a permis cet assemblage. D'où la question, qui revient à dire : ce peintre, qui se permet tout et qui me fascine, à quel moment a-t-il connu le feu de l'inspiration ?

C'est un peu la réponse à cette question qui semble avoir guidé les organisateurs de l'exposition présentée à la Fondation Giorgio-Cini (1).

(Lire la suite page 10.)

(1) A Venise : « Paolo Veronese Disegni e dipinti », salles d'exposition à San Giorgio Maggiore, Fondation Giorgio-Cini. Présentation G. Bettagno, L. Puppi, W.-R. Reavick, S. Sindig-Larsen (jusqu'au 10 juillet).

Une exposition complémentaire sera organisée à la Galerie nationale de Washington, à partir du 15 novembre.

Le 2 juillet s'ouvrira au Musée de Vénise une exposition sur l'œuvre du peintre dans sa cité natale (jusqu'au 9 octobre).

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Hongrie, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 1,75 \$.

# Dates

Il y a cent ans

## L'avènement de Guillaume II

Par JOSEPH ROVAN

La matinée est belle. Un homme très grand, très maigre dont la belle barbe brune, bien taillée, ne cache plus ses fils blancs, lutte contre la mort. Autour de lui, sa femme, qui se domine à grand-peine, de nombreux enfants adultes avec leurs épouses et époux, des officiers en grand uniforme, des serviteurs qui ne parviennent pas à retenir leurs pleurs. Le mourant, la gorge percée par deux canules, respire de plus en plus difficilement. Quelques minutes après 11 heures, c'est la fin. Au château baroque de Potsdam, construit dans le parc de Sans-Souci par Frédéric II pour représenter la grandeur de l'Etat (lui-même n'y habite guère) et qu'on appelle le « Neuf Palais » (le Palais neuf), c'est Frédéric III, roi de Prusse et empereur allemand, qui vient de rendre l'âme. Son règne avait duré trois mois et six jours.

Dès que l'empereur eut cessé de vivre, un des assistants, un officier, se rapprocha de la fenêtre et agita doucement le rideau. Aussitôt le commandant de la garde du palais sauta sur son cheval, alerte et renforce les postes. De nombreuses troupes à pied et à cheval entourent le château. Toutes les sorties sont bloquées. Le médecin-général, qui veut faire appeler pour le constat le célèbre chirurgien Virchow, député libéral de gauche et ami du couple princier, se voit repoussé sans douceur. Personne n'a le droit d'entrer ni de sortir. Une commission formée de policiers en civil arrive presque aussitôt pour fouiller la demeure impériale où le corps du défunt n'est pas encore froid. L'impératrice veuve adresse un message suppliçant à son fils aîné, le nouveau roi-empereur, pour protester contre le traitement indigne qu'on lui fait subir. Le nouveau souverain lui fait dire d'adresser par écrit ses observations à l'adjutant général présent au château. Alors l'impératrice s'adresse à son ennemi de toujours, le chancelier du Reich, prince de Bismarck, pour lui demander un entretien. Le ministre tout-puissant, dont la tendresse n'est pas le trait dominant, lui fait dire qu'il est trop occupé à travailler avec son nouveau maître. Le règne de « l'Anglaise », la fille aînée de la reine Victoria, a pris fin avant d'avoir réellement commencé. L'héritier, le kronprinz Wilhelm, a vingt-neuf ans. Il devait, lui, régner trente ans et finir sa vie en exil.

### « L'année des trois empereurs »

Dans l'histoire allemande, l'année 1888 porte le nom de l'« Année des trois empereurs ». Guillaume I<sup>er</sup>, roi de Prusse depuis 1861 et empereur allemand (et non pas d'Allemagne comme il l'aurait voulu, mais ce titre ne convenait pas aux autres princes allemands dont le consentement était nécessaire à Bismarck pour créer un Reich qui ne dut rien aux peuples ni aux Parlements), était mort à quatre-vingt-onze ans passés, le 9 mars. Homme simple, de désir et de bon sens, imbu de la grandeur d'une mission dont Dieu lui-même l'avait chargé, soldat avant tout, l'arrière-petit-neveu du Grand Frédéric, celui qui demeura jusqu'à un âge avancé le prince Guillaume, avait hérité du trône à la mort de son frère aîné. Ses souvenirs remontaient à l'époque napoléonienne. En 1848, il avait commandé les troupes prussiennes venues écraser le soulèvement populaire badois, mais sous l'influence de sa femme, une princesse weimarienne élevée dans l'esprit de Goethe, il commença — en réaction contre son frère, — par appeler aux affaires des ministres libéraux.

A travers les Allemagnes qui se remettaient à peine de l'échec que l'unité et la liberté avaient subi en 1848-1849, un grand soupir de soulagement se fit entendre. Face à l'Autriche, embarrassée dans ses conflits de nationalités et qui venait de perdre la guerre contre la Sardaigne soutenue par la France, la Prusse protestante, la Prusse du soulèvement national de 1813, redevenait le lieu de l'espérance. Très vite, cependant, le nouveau roi entra en conflit avec la Chambre libérale. Le premier depuis le fondateur de la dynastie royale, l'électeur Frédéric III, il se fit couronner à Königsberg dans l'église du château, qui n'avait pas vu pareille cérémonie depuis 1701 ! Il rappelait ainsi à ses sujets et à lui-même que, s'il respectait la Constitution octroyée par son frère, il restait

attaché à la doctrine de la monarchie de droit divin.

La Constitution avait laissé au roi le domaine militaire, mais il appartenait aux Chambres de voter le budget de la défense. Voulu moderniser et renforcer l'armée, le roi demanda aux députés un vote global, refusant de leur soumettre le détail de ses intentions. Ayant dissous l'Assemblée à deux reprises sans parvenir à d'autres résultats qu'un renforcement et une radicalisation de la majorité libérale, patriote certes, mais décidée à établir solidement le principe de la souveraineté nationale, le roi ne trouvait plus de ministres pour soutenir sa cause. Il s'appretait à abdiquer pour remettre la couronne au prince héritier Frédéric-Guillaume, le mari de la princesse anglaise dont les tendances libérales étaient connues.

C'est alors que le ministre de la guerre, le comte de Roon, suggéra au souverain de faire appel au ministre de Prusse à Paris, M. de Bismarck, diplomate habile mais conservateur connu pour ses positions « ultras ». Venu en catastrophe, Bismarck, géant robuste et subtil, en la fleur de son âge (il était né en 1815 et le roi en 1797), remonta le moral de son vieux souverain.

meilleur des généraux prussiens dans les conflits que Bismarck déchaîna contre l'avis du prince. L'on sait que celui-ci, cependant, aida en 1866 le ministre à terminer le conflit avec l'Autriche, sans annexions qui eussent rendu impossible une ultérieure réconciliation, contre la volonté du roi et celle de la plupart des généraux. Frédéric-Guillaume, en 1870-1871, s'opposa au bombardement de Paris et à l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Il fut le soutien, avec sa femme, des hommes politiques libéraux dont Bismarck se jouait sans leur accorder une miette de pouvoir réel.

Entre le couple des princes héritiers et le ministre tout-puissant, le conflit dura vingt-six ans, mais le vieil empereur pétrifié par l'âge, résigné à aller jusqu'au bout de la situation d'être, comme il le dit lui-même, « empereur sous un pareil chancelier », n'envisagea même pas de se séparer du héros national. Depuis longtemps, Frédéric-Guillaume avait dépassé la cinquantaine. Il vivait entouré de savants et d'artistes, attendant dignement son heure, tandis que Bismarck se lançait dans une politique coloniale et maritime qu'il jugeait lui-même absurde, uniquement

derrière son dos ou dans une poche. Pour le futur commandant en chef des armées, dont l'éducation devait être avant tout militaire, ce handicap était tragique. Ses éducateurs l'obligèrent à le vaincre par des méthodes barbares et qui laissèrent des traces profondes dans un psychisme fragile. La relation avec une mère dominatrice, qui secrètement en voulait à l'enfant de sa déformation, devint vite conflictuelle. Le jeune prince se rendit compte et de l'ascendant que sa mère exerçait sur son père, et de l'aversion qui entourait ses parents.

Par un double besoin de compensation physique et moral, Guillaume choisit l'autre camp, celui des jeunes officiers de la garde, buveurs, insolents et fiers de leur noblesse, celui de l'exaltation de la volonté de puissance nationale que ses parents détestaient et dont Bismarck se servait sans scrupules, le camp du chancelier contre son père. Bismarck arracha au vieil empereur la décision de faire assister le jeune prince aux délibérations du conseil des ministres alors que le kronprinz le trouvait trop peu mûr. Les rumeurs de la cour parlaient d'une exclusion de Frédéric-Guillaume et d'un passage direct de la couronne au jeune Guillaume. Le cancer arrangea les choses, mais impatient, inculte, la tête farcie d'idées superficielles et contradictoires, Guillaume rongea son frein en cachant mal ses ambitions. Bismarck entretenait sa haine envers ses parents en faisant apparaître sa mère comme une conspiratrice, traitresse à l'intérêt national. Le chancelier pensait qu'il dominerait facilement, et longtemps, un jeune mosaïque aux nerfs fragiles.

### Psychopathe

Mais Guillaume était influençable et son entourage d'officiers tirés, habileurs et ambitieux l'incitait à coup de flatteries à ne plus subir la tutelle de l'illustre vieillard dont la main n'avait plus la sûreté d'autan. Le nouvel empereur, mais personne ne voulait s'en rendre compte, était un psychopathe gravement atteint, cyclotymique et incapable d'efforts soutenus, paresseux et dépourvu de courage moral. Comme il avait beaucoup de dons, mais tous superficiels, et que son aversion de l'effort laissait en quelque sorte à l'état sauvage, la flatterie prenait appui sur des « apparences de réalité » mais s'il parlait d'abondance et s'il prêchait même avec conviction à l'église, s'il dessinait et peignait, s'il aimait l'architecture (mais toujours dans un style pompier), il manquait totalement de jugement et de tact, offensait ses proches et disait d'importance quoi aux journalistes. Attaché à la paix, sans dons militaires (pendant la Grande Guerre, il s'effraya complètement devant les chefs d'état-major), il ressemblait le plus de tous les Hohenzollern à son grand-oncle le roi Frédéric-Guillaume IV qui, velléitaire, était mort fou.

Dans l'Allemagne superbe, orgueilleuse et impériale que le chancelier avait forgée à contrecoeur, car il méprisait la vulgarité et la volonté de puissance sans frein d'une société de plus en plus embourgeoisée, les défauts de Guillaume II purent longtemps passer pour des qualités. Choisisant comme ministres des médiocres, il les laissait faire sans suivre réellement les dossiers. Le seul grand effort personnel de sa vie fut le renvoi de Bismarck, qui, comme tant de grands hommes, n'avait pas voulu préparer sa succession. Cela se fit aussi mal, avec aussi peu d'élégance, de grandeur et de panache que cette journée du 13 juin 1888, quand il avait fait fouiller les papiers de son père mort et ceux de sa mère. A peine l'empereur eut-il enfin, le 20 mars 1890, arraché sa lettre de démission à celui qui avait fondé son empire que l'administration prussienne vint réclamer à l'ancien chef de gouvernement quelques marks perçus en trop. Retiré dans ses terres, le « Vieux » employa à défaire son œuvre, avec grogne et fureur, le restant de ses forces et de sa vie. « Vingt ans après la mort de Frédéric le Grand, dit-il un jour, la Prusse s'écroula. Si l'on continue à gouverner comme maintenant, le Reich s'écroulera vingt ans après ma mort. » Il mourut en 1898. Vingt ans plus tard, le dernier empereur s'enfuit honteusement en Hollande, abandonnant ses armées battues. Il y vécut jusqu'en 1941, oublié du plus grand nombre. Mais il n'oublia pas, lui, d'envoyer à Hitler un télégramme de félicitations après la défaite de la France.



Rovin

Celui-ci déchira sa lettre d'abdication et remit entre les mains du nouveau ministre le destin de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Europe. Bismarck affronta la Chambre, la renvoya, supprima la liberté de la presse, et gouverna par ordonnances. Les libéraux protestèrent mais le pays ne bougea pas. Seul le prince héritier éleva la voix contre le décret concernant la presse.

### Le tout-puissant Bismarck

Dès lors, Bismarck vit dans le couple Frédéric-Guillaume-Victoria, ses ennemis les plus redoutables. A ses yeux l'Angleterre était une sorte de République couronnée dominée par une bourgeoisie d'argent et en toutes choses opposée à l'ordre patrimonial-patriarcal des grands domaines nobles, dont la conservation était le seul et véritable but de l'action politique du hobereau Bismarck, but servi avec un génie et une détermination sans pareils dans un combat perdu d'avance. Cela aussi, Bismarck le savait, avec une sorte de lucidité amère et glacée.

Homme de culture comme nul Hohenzollern ne l'avait été depuis le Grand Frédéric, le kronprinz était aussi l'héritier des dons de stratégie du grand roi. Tout en détestant la guerre, il fut sans doute le

pour disposer d'une arme qui lui permette à chaque instant de déchaîner un conflit avec l'Angleterre si, un jour, l'empereur libéral s'engageait dans une tentative de renversement de la politique extérieure bismarckienne.

La maladie devait trancher le conflit en faveur du terrible chancelier. Déjà mortellement atteint, Frédéric III n'eut pas à son avènement l'énergie pour renvoyer Bismarck ni pour s'opposer à sa politique. Ennemis de la peine de mort, il ne parvint même pas à la faire abolir. Lui et sa femme avaient rêvé d'une Allemagne libérale au-dedans et pacifique à l'extérieur, en étroite amitié avec l'Angleterre et les pays scandinaves et qui parviendrait même à se réconcilier avec la France pour faire obstacle à ce qu'il redoutait le plus, la menace russe. Maintenant Bismarck triomphait et il n'avait jamais eu le triomphe élégant.

Le troisième empereur était venu au monde au terme d'un accouchement difficile dû aux ignorances d'une mère de dix-huit ans et aux pruderries d'une cour obscurantiste dans tous les domaines. Ou l'avait sauvé à grand-peine mais l'enfant souffrait de l'atrophie d'un bras, trop court de 20 centimètres. Jamais Guillaume II ne put se servir normalement de ce membre ; à table il lui fallait un couvert spécial ; en uniforme il cachait le bras

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPAR 650 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F  
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des facteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.  
Administrateur général : Bernard Woutts.  
Rédacteur en chef : Daniel Vermet.  
Correspondant en chef : Claude Salas.

## Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-82 et 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037

## Le Monde

TÉLÉMATIQUE  
Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BOULI	SUISSE	ALTIRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : Par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner RENOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse détaillés en prospectus : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Avec Le Monde sur Minitel

## POLYTECHNIQUE

GRANDES ÉCOLES  
36.15 LEMONDE

### OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, ou par le réseau de la

LIBRAIRIE

## LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS  
45-20-87-12

### LÉGISLATIVES :

Tous les résultats en direct

Avec Le Monde  
Dimanche, dès 20 heures  
le détail des résultats par circonscription.

## ELECTIONS

36-15 LM

13-50

# Etranger

Le Monde • Dimanche 12-Lundi 13 juin 1988 3

Une « première » après le sommet de la Ligue arabe

## La rencontre des cinq dirigeants du Grand Maghreb constitue un nouveau succès pour l'Algérie

ALGER  
de notre correspondant

C'est une première historique. Les cinq chefs d'Etat maghrébins se sont réunis à Alger vendredi 10 juin, au lendemain de la clôture du sommet extraordinaire de la Ligue arabe. A maintes reprises, il avait été question d'une telle réunion. Mais les circonstances et les aléas de politiques souvent divergentes en avaient jusqu'à présent décidé autrement. Une dernière tentative, en 1983, n'avait pas été plus fructueuse que les précédentes. Il aura donc fallu l'obstination algérienne à réunir les dirigeants arabes autour d'un thème aussi mobilisateur que la cause palestinienne pour que l'utopie d'hier devienne réalité.

Cette rencontre « sans ordre du jour particulier », comme on le soulignait dans l'entourage des chefs d'Etat, constitue « le début d'un processus nécessairement long ». La rencontre s'est terminée par la diffusion d'un communiqué commun annonçant « la création d'une commission chargée de mettre en œuvre les moyens de concilier le Grand Maghreb arabe » qui se réunira à Alger le 13 juillet prochain.

Le président Chadli Bendjedid et ses hôtes, le roi Hassan II du Maroc, le chef de la révolution libyenne, le colonel Muammar Kadhafi, et les présidents tunisien et mauritanien, MM. Zine El Abidine Ben Ali et Masouya Ould Sid Ahmed Daya, ont donc jeté les bases d'un ensemble régional auquel plus personne ne croyait beaucoup. C'est dans la résidence du président algérien à Zéralda, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Alger, sur le littoral, que les cinq dirigeants maghrébins ont déjeuné en compagnie du roi Fahd d'Arabie saoudite avant de se réunir de manière plutôt informelle, comme on pu le constater la vingtaine de journalistes conviés à assister à l'événement.

Le président Chadli et le roi Hassan II étaient arrivés les premiers en fin de matinée, précédés de quelques instants le colonel Kadhafi et le président Ben Ali, arrivés à bord de la Mercedes du dirigeant libyen, ce qui laissait supposer, au terme d'un ultime entretien, le Tunisien « fini par convaincre son vaillant voisin de mettre fin à un suspense qui durait depuis trois jours ».

La présence du roi Fahd d'Arabie saoudite n'a rien de surprenant. Le souverain a fini par convaincre son vaillant voisin de mettre fin à un suspense qui durait depuis trois jours. Le roi a été reçu par le président Chadli et le roi Hassan II, qui se sont rencontrés en sa présence à Akid-Lotfi, sur la frontière algéro-marocaine. Les Algériens avaient fait savoir, à l'époque, que ce som-

### En Cisjordanie.

#### L'armée détruit la maison d'un Palestinien soupçonné d'avoir poignardé le maire d'El Bireh

Jérusalem (AFP, Reuter). - L'armée israélienne a détruit, le vendredi 10 juin, la maison d'un Palestinien de vingt-six ans qui aurait, selon les services de sécurité, avoir poignardé, le 7 juin, M. Hassan Tawil, maire désigné d'El Bireh, actuellement soigné à l'hôpital d'Hadassah. Le suspect, Khamis Jaoudat Faraj, du camp de réfugiés de Jelazoun, n'a pas encore été inculpé, mais la législation héritée du mandat britannique de 1945 autorise la destruction d'habitations appartenant à des personnes soupçonnées de mettre la sécurité de l'Etat en péril.

Cette législation exceptionnelle permet également de maintenir en détention administrative, pour une période de six mois renouvelable, une personne sans la présenter devant un juge. Plus de deux mille Palestiniens ont été placés en détention administrative depuis le déclenchement des émeutes dans les territoires occupés le 8 décembre dernier, selon des sources militaires israéliennes.

M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, a décidé, vendredi, de confier à un juge militaire la responsabilité de statuer sur les appels des Palestiniens placés en détention administrative. Ce juge remplacera la commission militaire qui examinait les appels des détenus et n'avait qu'un rôle consultatif. Le juge militaire aura, en revanche, tout pouvoir pour décider du maintien, de la prolongation ou de la levée des mesures de détention administrative. Ces nouvelles dispositions devraient être appliquées dans les prochaines semaines.

met n'avait pas abouti. Les Marocains, de leur côté, s'étaient montrés moins pessimistes et estimaient qu'un pas avait été franchi. L'avenir allait leur donner raison, puisque, le 16 mai dernier, les bons offices des Saoudiens ont permis le rétablissement des relations diplomatiques entre Alger et Rabat, qui se tournaient le dos depuis douze ans.

### Le « traité de fraternité » dépassé ?

La normalisation, fin 1987, entre la Libye et la Tunisie, brouillées depuis l'été 1985 quand le colonel Kadhafi avait expulsé quelque trente-deux mille travailleurs tunisiens de son pays, a fait figure de succès pour la diplomatie algérienne, obtenue à rabibocher les deux voisins. L'Algérie, liée depuis 1983 à la Tunisie et à la Mauritanie par le « traité de fraternité et de concorde », considérait cette étape indispensable à l'élargissement du traité à la Libye. De perpétuelle tergiversation, l'adhésion de Tripoli, tant attendue pour le 19 mars dernier - date du cinquantième anniversaire de la signature du traité à Tunis - ne vint pas. Fidèle à sa politique des axes, le colonel Kadhafi voulait l'union avec une Algérie qui ne demandait rien d'autre que l'unité fondée sur la complémentarité économique.

Pour adhérer au « traité », le colonel Kadhafi exigeait que ce dernier soit renforcé, ce que les Tunisiens refusaient, arguant qu'ils avaient déjà été échaudés par une union tuniso-libyenne avortée. Finalement, le chef de l'Etat libyen, dans une manœuvre habile, fit savoir à ses partenaires qu'il était d'accord pour les rejoindre tout en posant des

conditions inacceptables à la fois pour la Tunisie et l'Algérie.

La question maghrébine semblait alors quelque peu enterrée, au grand dam d'Alger, qui restait cependant au centre d'un réseau de relations bilatérales dans la région. Insuffisant, néanmoins, pour isoler le Maroc dans la recherche d'un règlement du conflit au Sahara occidental. Tunis n'aurait jamais, de toute façon, accepté de mesures conduisant à l'isolement du royaume chérifien.

Le traité de fraternité, qui est, en fait, un pacte de non-agression et de bon voisinage, paraît être désormais dépassé. Il n'y est plus fait référence. La visite du colonel Kadhafi en Tunisie il y a quelques semaines s'est conclue sur des mesures précises de libre circulation des biens et des marchandises entre les deux pays. Les mêmes mesures ont été décidées la semaine dernière entre Tunis et Nouakchott. Pour faciliter la circulation des personnes entre la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, il a été décidé d'adopter une carte d'identité commune, à concevoir par une commission technique maghrébine. La formulation est claire et laisse la porte ouverte à l'Algérie et au Maroc. D'un seul coup, Tunis se retrouve projeté sur le devant de la scène maghrébine, prenant en quelque sorte le relais de l'Algérie.

Les Tunisiens ont, du reste, laissé entendre qu'ils avaient soumis aux quatre autres pays de la région un plan pour le Grand Maghreb fondé sur la complémentarité économique et la libre circulation des biens et des personnes. Ce qu'aucun de leurs partenaires n'a voulu confirmer, les Algériens se contentant de souligner qu'évidemment « chacun était venu avec ses propositions ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

COTE-D'IVOIRE : visite du ministre français de la coopération

## Point final à la brouille entre M. Houphouët-Boigny et M. Mitterrand

ABIDJAN  
de notre envoyé spécial

A tout d'oyen tout honneur. La France aurait-elle fait sienne cette règle d'Etat du continent. Ce fut fait vendredi 10 juin, lors d'un séjour d'une vingtaine d'heures à Abidjan, au cours duquel M. Pelletier déjeuna et s'entreint longuement avec M. Houphouët-Boigny et rencontra M. Siméon Aké, ministre des affaires étrangères, et M. Konan Bedié, président de l'Assemblée nationale, à l'Assemblée nationale.

Au-delà des hommages rituels du ministre à la « sagesse » de son hôte et à la permanence des « liens privilégiés » qui unissent Paris et Abidjan, cette visite semble avoir définitivement clos deux années de fâcheuse divergence française. La publication, en juin 1986, par le *Monde* et l'*Unité* - l'organe du Parti socialiste - d'articles jugés à Abidjan « injurieux et diffamatoires » avait fort contrarié M. Houphouët-Boigny. Depuis, le vieux « boudaïte » M. Mitterrand.

Cette brouille entre deux présidents qui se connaissent bien et s'estiment depuis près de quarante ans pouvait d'autant moins durer que la Côte-d'Ivoire demeure le meilleur et le plus écouté des alliés de la France au sud du Sahara. M. Houphouët-Boigny félicita chaleureusement M. Mitterrand au lendemain de sa réélection et leur malentendu semble aujourd'hui dissipé. Il se rendra cet été, sans doute

en août, à Paris et y sera reçu par M. Mitterrand. Le dirigeant ivoirien a, en outre, favorablement accueilli le retour au Quai d'Orsay de M. Roland Dumas, un homme qu'il apprécie de longue date.

M. Pelletier était bien placé pour cette visite de réconciliation. Il est l'un des rares « centristes » entrés au gouvernement au nom de l'ouverture. Notable de Picardie et familier des problèmes ruraux, il se dit volontiers « agriculteur », ce qui ne pouvait pas déplaire au « planteur de Yamoussoukro ». Il a remis à ce dernier une lettre du président français et lui a fait part des propositions toutes fraîches de l'Elysée pour résorber l'endettement du tiers-monde (*le Monde* du 10 juillet). Celles-ci ont reçu un accueil de principe favorable à Abidjan, même si la Côte-d'Ivoire, bien que lourdement endettée - 49 milliards de francs - n'appartient pas à la catégorie des pays les plus pauvres susceptibles d'en bénéficier directement.

### Premier partenaire en Afrique noire

Depuis 1987, la Côte-d'Ivoire est - devant le Nigeria - le premier client de la France en Afrique noire. L'inverse est vrai, notre pays absorbe 16 % des exportations ivoi-

riennes. La France est aussi, de loin, le premier fournisseur de la Côte-d'Ivoire avec 36 % des parts du marché local. En outre, un quart des investissements étrangers dans ce pays sont français. L'aide publique civile de Paris, prédominante, dépassait 1 milliard de francs en 1987. Elle était constituée pour un tiers de dons et pour deux tiers de prêts de la Caisse centrale de coopération économique.

L'assistance technique en personnel diminue quant à elle régulièrement. Les coopérateurs français étaient quatre mille en 1980. Ils ne sont plus que mille neuf cent cinquante, soit mille cinq cent soixante enseignants et trois cent quatre-vingt-dix techniciens. Cette réduction se poursuivra dans l'année qui vient. L'Etat ivoirien prend en charge 70 % des dépenses d'assistance technique. Paris et Abidjan souhaitent que celles-ci connaissent un « redéploiement qualitatif » mieux adapté à ses besoins.

Au terme de sa visite, avant de regagner Paris, samedi matin, M. Pelletier a tenu à faire deux mises au point d'actualité. La France, a-t-il dit, n'a pas la moindre intention de dévaluer le franc CFA ; elle ne déverse aucun déchet en Afrique, ni industriel ni nucléaire.

J.-P. LANGELLIER.

AFRIQUE DU SUD

## Les dispositions de l'état d'urgence sont renforcées

JOHANNESBURG  
de notre correspondant

Comme tout le laissait penser, le gouvernement sud-africain ne s'est pas contenté de reconduire l'état d'urgence pour un an (*le Monde* du 11 juin). Il en a également renforcé les dispositions.

Il est désormais interdit d'encourager un boycottage des élections municipales pour toutes les races prévues le 26 octobre. Ce scrutin doit, entre autres, permettre d'élire les représentants des *townships* noirs qui, au cours de la tournée des années 1984 à 1986, furent la cible de manifestations. Seuls les partis politiques officiels, c'est-à-dire enregistrés en tant que tels, ne tombent pas sous le coup des nouvelles restrictions.

Publier les communiqués et citer les paroles de dirigeants d'organisations interdites ou dont les activités ont été restreintes est également illégal. Les médias sud-africains sont donc désormais dans l'impossibilité

totale de faire état des propos de quelque membre que ce soit du Congrès national africain (ANC), du Pan African Congress (PAC), du Front démocratique uni (UDF) ou d'associations ou comités si ceux-ci « menacent la sécurité du public ou le maintien de l'ordre ».

Enfin, les contraintes imposées à la presse ont été accrues. Les forces de sécurité auront carte blanche pour saisir du « matériel » susceptible d'être subversif. La possibilité de suspendre pour trois mois toute publication non membre du Syndicat de la presse a été étendue à six mois. La presse dite parallèle reste la cible privilégiée du pouvoir. Les petites agences locales, qui ont pris un essor considérable au cours de ces dernières années, doivent, d'ici à la fin du mois de juillet, demander leur enregistrement auprès du ministère de l'Intérieur et fournir la liste de leurs collaborateurs. Les autorités ont, bien sûr, la possibilité de refuser leur agrément.

M. B.-R.

ÉTATS-UNIS : règlement de comptes préélectoral ?

## Le président - démocrate - de la Chambre des représentants est soumis à une enquête

WASHINGTON  
de notre correspondant

Les républicains, assez mal en point à cinq mois des élections de novembre, ont-ils fini par trouver le défaut de la cuirasse de leurs adversaires démocrates ? Après de longues délibérations, le « comité d'éthique » de la Chambre des représentants s'est résolu, vendredi 10 juin, à ouvrir une enquête sur divers comportements douteux prêtés au speaker (président) de la Chambre, M. Jim Wright : le responsable démocrate le plus haut placé dans la hiérarchie de l'Etat est ainsi mis sur la sellette.

L'affaire Wright a peine lancée à immédiatement redonné du cœur au ventre aux républicains, et en particulier au vice-président George Bush, qui trouve là une occasion longtemps attendue d'attaquer les responsables démocrates, qui se retrouvent, une fois n'est pas coutume, sur la défensive. Les démocrates font valoir qu'il s'agit là d'une opération politique, d'un contre-feu délibérément allumé pour compenser l'effet désastreux dans l'opinion des différentes procédures judiciaires engagées dans le passé contre plusieurs responsables de l'administration, et tout particulièrement contre le ministre de la justice, M. Edwin Meese, qui attend encore

le résultat de l'enquête menée par un procureur indépendant.

Pour justifier et naturelle qu'elle soit, cette ligne de défense est un peu courte. D'abord, l'affaire Meese est elle-même hautement politique ; ensuite, cela ne disculpe pas M. Jim Wright, auquel on reproche des faits pas forcément très importants par les sommes engagées, mais assez déplaisantes sur le plan des principes : d'une part, quelques interventions « de fonctions » en faveur de sociétés (notamment de forages pétroliers) dans lesquelles il avait personnellement investi.

D'autre part, la publication, dans des conditions plutôt étranges, d'un livre qui lui a valu des honoraires disproportionnés. Un tout petit ouvrage, recueilli d'anecdotes et d'extraits de discours, élaboré pour l'essentiel aux frais de l'Etat par un assistant, et pour lequel M. Wright a touché, en honoraires, 55 % du prix de vente (au total 55 000 dollars).

Circonstance aggravante, le livre a été publié par une société à laquelle M. Wright s'était adressé pour assurer divers services dans le cadre de sa campagne électorale et qui avait été payée avec l'argent recueilli par le speaker auprès de ses contributeurs (M. Wright est donc accusé en substance d'avoir, par le biais de ce livre, utilisé à son profit personnel de l'argent en principe

destiné à financer ses activités politiques). Enfin, la manière dont ce petit livre, non disponible en librairie, a été acquis, laisse soupçonner : ainsi le Syndicat des camionneurs en a acheté... un millier. Délicat moyen d'exprimer sa confiance à M. Wright.

### Une occasion pour les républicains

La plupart de ces faits étaient connus depuis longtemps, et certains journaux - comme le *Wall Street Journal* - avaient attiré l'attention sur le « cas Wright », tandis qu'un représentant républicain particulièrement agressif essayait, sans grand succès, de convaincre ses collègues d'engager la bataille.

Mais, récemment, un groupe indépendant qui milite pour la moralisation de la politique, Common Cause, a lui-même engagé une action contre M. Wright. C'était pour les républicains l'occasion ou jamais de passer à l'action : soixante-dix d'entre eux ont demandé la convocation du comité d'éthique, organisme bipartisan, qui, à l'unanimité, a décidé d'enquêter.

Cette enquête interne doit seulement permettre de déterminer si M. Wright a respecté ou non les règles en usage à la Chambre. Les représentants membres du comité d'éthique n'ont pas la réputation d'être exagérément exigeants à l'égard de leurs collègues en difficulté, et M. Wright, qui affiche la plus grande confiance, peut fort bien être blanchi par ses pairs.

Mais, même dans ce cas, l'affaire risque de laisser des traces, car elle soulignerait éloquentement un fait de plus en plus souvent dénoncé : le Congrès, pour ce qui est des questions d'argent et de trafic d'influence, se contente pour lui-même de règles fort souples, alors qu'il impose des restrictions draconiennes aux membres de l'administration. C'est pain bénit pour M. Bush et pour les républicains, puisque le Congrès est très majoritairement démocrate et ne cesse de dénoncer le manque d'intégrité de l'administration Reagan.

De plus, M. Wright s'est personnellement comporté en redoutable adversaire de l'administration, notamment à propos de l'Amérique centrale et de l'aide aux « contras ». Et, en tant que plus haut responsable démocrate élu, c'est lui qui doit présider, à la mi-juillet, la convention de son parti à Atlanta : la cible est presque trop belle.

JAN KRAUZE.

AFGHANISTAN

## L'ONU lance une campagne pour la reconstruction du pays

Les Nations unies ont annoncé officiellement, vendredi 10 juin, à New-York, le lancement d'une campagne internationale pour la reconstruction de l'Afghanistan, dont la première phase, centrée sur le retour des réfugiés et le relèvement agricole de ce pays, s'étendra sur dix-huit mois et nécessitera une assistance d'environ 1,2 milliard de dollars.

L'ONU organisera, le 14 juin, à New-York, une première réunion de pays donateurs pour présenter ce programme, à laquelle tous les pays membres de l'organisation internationale ont été invités. Trois pays, la Norvège, le Canada et la Suède, ont déjà promis de fournir une assistance financière. Les deux premiers débloquent chacun 1 million de dollars et la Suède 6,5 millions de dollars.

Le programme de l'ONU prévoit une seconde phase s'étendant de 1990 à 1993, qui sera surtout consacrée aux tâches structurelles de reconstruction du pays et de réhabilitation évaluées pour l'instant à 839 millions de dollars.

D'autre part, toujours à New-York, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a déclaré que, en tant que garants de l'accord de Genève, les Etats-Unis avaient « une part de responsabilité » dans la « violation » de cet accord par le Pakistan, accusé par l'Union soviétique d'entraîner et de fournir de grandes quantités d'armes à la résistance. Le gouvernement pakistanais a toutefois toujours affirmé appliquer l'accord de Genève.

## Rock autour de Mandela



Nelson Mandela, le prisonnier politique le plus célèbre de la planète, aura soixante-dix ans dans quelques semaines et il a déjà passé plus du tiers de sa vie dans les geôles africaines. Pour exiger sa libération et faire mieux connaître la cause qu'il défend, plusieurs organisations anti-apartheid ont commandité à Wembley le plus grand concert de musique populaire jamais organisé en faveur d'une cause politique.

A partir du samedi 11 juin à 14 heures, plus d'une quarantaine de stars de la rock-music (*lire page 10*) devraient se succéder sur la scène du fameux stade de Londres, en présence d'au moins 70 000 spectateurs à 250 F le billet d'entrée. En fin de semaine, tous les acteurs de ce marathon politico-musical étaient en place, avec, dans la rôle librement assumé du « méchant », le gouvernement sud-africain blanc qui conteste, notamment à la BBC, l'inaliénable liberté, en Europe, de retrans-

mettre en direct dix heures pleines de l'événement.

Le moment fort de la journée devait être la lecture publique d'une lettre écrite récemment par Nelson Mandela en personne et clandestinement sortie de sa prison. Les amis politiques du vieux militant anti-apartheid - Oliver Tambo, de l'ANC, et un dirigeant de la SWAPO namibienne - sont assis au premier rang. En revanche, ni la famille royale britannique ni M<sup>me</sup> Thatcher ne devaient être représentées. Les organisateurs laissent entendre que leur fibre anti-apartheid n'est pas très développée. Celle de Johnny Clegg, le célèbre « Zou-lou blanc », ne peut pas être mise en doute, mais le leader du groupe multiracial n'est pas non plus présent. Les syndicats britanniques l'ont invité. « L'opique », disent-ils, il combat l'apartheid, certes, mais il est aussi titulaire d'un passeport sud-africain...

P. C.

# Europe

## ITALIE : ancien président de la République

### Giuseppe Saragat est mort

Ancien président de la République italienne et fondateur du Parti social-démocrate, Giuseppe Saragat est décédé samedi 10 juin. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

Giuseppe Saragat était l'un des tout derniers survivants de cette génération de jeunes exilés du début du fascisme, devenus les artisans de la République, ceux qui ont vu leurs espérances couronnées par la liberté avant de s'engager sur les chemins du désenchantement.

Il donna sa mesure véritable d'homme d'Etat entre 1962 et 1972, comme ministre des affaires étrangères et président de la République.

C'était un Piémontais, d'une famille de bourgeois et intellectuel, né à Turin le 9 septembre 1898 dans un milieu bourgeois et intellectuel, comme Gramsci, comme Togliatti, eux aussi grands dans l'atmosphère turinoise. Après des études juridiques, il adhéra au parti socialiste en 1922, après le congrès de Livourne, qui donna naissance au parti communiste. En 1925, à vingt-sept ans, il entra au comité directeur, devait s'expatrier à Vienne. Puis il arriva à Paris avec sa femme et ses deux enfants, dans des conditions pénibles, traqué par les mouchards, engagé à fond dans les batailles idéologiques entre socialistes et communistes.

En août 1943, Giuseppe Saragat rentra en Italie, après la chute de Mussolini. Arrêté par la police fasciste dans la Rome occupée par les Allemands, il fut emprisonné, en même temps que Sandro Pertini, son compagnon de cellule à la prison

Regina-Coelio. Libéré par les résistants, il trouva refuge en 1944 à Saint-Jean de Latran, auprès d'autres membres du Comité de libération nationale.

Rome libérée, il entra le 10 juin 1944 dans le premier gouvernement démocratique de M. Bonomi. Dix mois plus tard, il était envoyé comme ambassadeur à Paris et déclarait dès son arrivée : « Un regroupement européen autour des deux plus grandes nations démocratiques - France et Angleterre - est ce qui devrait donner un sens aux événements absurdes des dernières années... »

#### Les socialistes frères ennemis

Mais, en mars 1946, Giuseppe Saragat revenait à Rome pour engager contre Pietro Nenni, au sein du Parti socialiste, la lutte pour l'autonomie, la rupture de l'alliance avec les communistes, qui allait aboutir à la scission du 9 janvier 1947, liée à l'intégration de l'Italie dans le camp atlantique.

Son choix en politique étrangère était catégorique et sans oscillations : pour sortir de sa condition, au-delà de la signature du traité de paix, alors en voie de négociation, l'Italie devait entrer sans réserve sous le parapluie américain, option qui fut loin de rallier la totalité des parties non communistes.

Giuseppe Saragat, dont, en 1943, Pietro Nenni avait dit aux jeunes socialistes qui ne le connaissaient pas : « C'est le meilleur d'entre nous », fonda le Parti social-

démocrate, destiné à porter le « socialisme humaniste » dans une éventuelle coalition gouvernementale.

En 1956, il rencontra à Pralognan, en France, son vieil ami et rival Pietro Nenni, pour une nouvelle réconciliation préparée par les socialistes français. Il fallut six ans de pèlerinage avant que pût naître un cabinet de centre-gauche. C'était pour Giuseppe Saragat l'unique barrage à l'évolution qui hantait les partis laïques : le rapprochement, par-dessus leur tête, des démocrates-chrétiens et des communistes. Contre nature peut-être, mais inscrit dans les faits. Les deux partis de masse éprouvèrent la tentation permanente de joindre leurs bégémes.

Il fut un an ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Moro, de décembre 1963 à décembre 1964, puis cinquième président de la République après vingt et un tours de scrutin. Les voix communistes furent déterminantes pour son élection. Il garantissait que la Constitution serait respectée, ce qui comptait après les rumeurs de coup d'Etat de la fin du printemps 1964. La génération des exilés antifascistes se voyait, en lui, honorée par la magistrature suprême.

#### Une présidence diplomatique

La première partie du mandat de Giuseppe Saragat fut surtout consacrée à la politique étrangère, tandis qu'Aldo Moro, à la tête du gouvernement, poussait la réalisation du programme de centre-gauche, rassurant l'industrie et favorisant une fulgurante reprise économique.

Avec le recul, la politique du président Saragat a caractérisé, plus qu'aucune autre, l'orientation de l'Italie d'après-guerre. Dès le début de son mandat, il voyagea beaucoup, allant jusqu'à visiter les émigrés d'Amérique latine, d'Australie et des Etats-Unis. Un souci l'inspira : restaurer la dignité de l'Italie dans les mots et les faits. Dès son ambassade à Paris, il s'était heurté au général de Gaulle, dont la condescendance lui était insupportable. Il ne cachait jamais que ni la position ni la puissance de la France ne la justifiaient à ses yeux. Et cependant l'admirait profondément, l'enviant peut-être.

En lui s'exprimait cette constante de la diplomatie italienne, tant méconnue à Paris : le refus d'un bilatéralisme avec la France, qui impliquait la recherche d'un contre-

pois à Londres. Mais la Grande-Bretagne fit toujours la sourde oreille. « Les mythes du général de Gaulle sont totalement étrangers à la réalité historique », dit-il un jour. Sa réalité historique à lui revenait à la confiance en l'alliance atlantique, trop colorée parfois peut-être par le souvenir des Etats-Unis de Roosevelt, qui correspondait tant à sa pensée politique.

Premier des chefs d'Etat d'Europe occidentale à se rendre à Varsovie, il dit, à Auschwitz, qu'il était absurde « d'identifier le nazisme avec le peuple allemand ». Son passage d'été à Vienne lui permit d'aplanir le contentieux psychologique avec l'Autriche et de rencontrer dans le chancelier Kreisky l'interlocuteur capable de l'aider à trouver un compromis pour le sort des Sud-Tyrolites, sans léser la souveraineté italienne. Il réconcilia Rome avec Belgrade, malgré le sort de l'Istrie. Enfin, premier président italien à recevoir l'ordre du Christ, il sut décider avec Paul VI, en 1966, la révision des relations entre l'Italie et le Saint-Siège. Aucun de ces mérites certes ne fut mince sur le moment, et tous portèrent à long terme des fruits nouveaux. Quel chef d'Etat italien peut se targuer d'un tel bilan ? Un homme, dans l'ombre du président Saragat, en fut l'architecte : son conseiller diplomatique, Franco Malfatti, devenu ambassadeur à Paris en 1968, puis secrétaire du ministère des affaires étrangères.

En décembre 1971, Giuseppe Saragat commit sans doute l'erreur de se représenter à la présidence de la République. L'hostilité des démocrates-chrétiens pour le « laïc » qui les avait privés de ce poste et qui avait exercé toute la plénitude de ses pouvoirs lui valut une défaite attristante.

Dès lors, retiré dans son propre Parti social-démocrate, qui le désavoua en 1973, puis le rappela en 1976, lorsque des affaires de corruption impliquèrent un des dirigeants, Giuseppe Saragat se vit progressivement exclu par les autres dirigeants de l'autorité morale qui lui revenait. Il n'apparut plus au Quirinal que pour les consultations rituelles de chaque crise ministérielle, puis se retira bientôt complètement de la vie publique. En 1978, il intervint seulement pour recommander, avec les socialistes, une initiative unilatérale de l'Etat « sans fléchissements inadmissibles » pour sauver la vie d'Aldo Moro, captif des Brigades rouges.

JACQUES NOBECOURT.

## GRANDE-BRETAGNE

### « No sex please... » (suite)

Quelle sera la prochaine victime de l'un de ces « sex scandals » qui défilent la chronique britannique ?

A la veille d'un test-match, Mike Gatting, capitaine de l'équipe d'Angleterre de cricket, vient d'être révoqué. Mort ? Il a « tenu l'image de sport » parce que, après le match de la semaine dernière, il a été surpris en fort galante compagnie dans une chambre d'hôtel. En bref, il a un peu bu et une « barmaid » s'est empressée de « tout » raconter de la partie fine qui suivit à des indiscrètes patentées. En gros, en très gros : la presse dite « de caniveau » en a fait, à des millions d'exemplaires, une affaire qui ébranle une fois de plus le royaume. Au point que les journaux « de qualité », comme le Times, ont tous, le vendredi 10 juin, consacré à ce « drame » leur « une », voire un éditorial. Et ce n'est pas fini.

Qui succédera à Mike Gatting, non pas à la tête de l'équipe, mais au pilori national ? Tout récemment, le major Ferguson, maître-écuyer de la reine et beau-père du prince Andrew, y a été cloué de pareille façon. On a exigé qu'il soit intariable à la cour sous prétexte qu'il aurait eu de coupables rapports avec une call-girl. Juste auparavant n'avait-on pas de nouveaux reprochés sévèrement au triste duc de Devonshire, de ses débauches, la princesse « Di » et de ses enfans, pour l'illégitime fréquentation d'une mystérieuse comtesse italienne ou d'une plus probable baronne anglaise ?

Voici quelques mois, le vice-président du Parti conservateur, M. Jeffrey Archer, a dû quitter son poste pour être tombé dans le piège tendu par une prostituée et l'un de ces nombreux quotidiens spécialisés dans la scandale. Le fiasco était d'autant plus grand que, trois ans plus tôt, un autre favori de la « dame de fer », M. Cecil Parkinson, avait vu son très prometteur avenir politique réduit à néant pour une liaison — en l'occurrence plus embarrassante — avec une secrétaire, qui attendait de lui un enfant.

Impossible d'énumérer la liste des parlementaires britanniques obligés d'abréger leur carrière à cause de révélations très publiques sur leur vie privée. Comme

si ce n'était pas suffisant, on a, dernièrement, enquêté très sérieusement sur des usages présumés douteux des douches de la Chambre des communes.

« Vive la différence ! », disent souvent (en français) nos amis d'outre-Manche. Pourquoi ne pas nous réjouir à notre tour des limites de l'intégration européenne ? Il est des traditions qui peuvent vraiment demeurer de l'autre côté du tunnel. Nos hommes politiques ne sont pas des anges, mais les indiscrétions à leur encontre vont rarement au-delà de la rumeur gaulesque. Nos dirigeants peuvent se féliciter de ce quasi-consensus, et les quelques anecdotes qui se racontent encore sont presque toutes de l'histoire ancienne...



« Si j'avais su qu'il y ait des histoires de sexe en cricket, je ne t'aurais pas laissé le regarder... » (The Times.)

A quelques semaines du cent cinquantième anniversaire du couronnement de la reine Victoria, il faut bien constater que la prudence abusive attribuée à son règne reste une « valeur » sûre. Pourquoi avoir, il y a deux ans, retiré de l'échiquier à Londres ce vaudeville qui, pendant des décennies, a fait glousser des générations de sujets de sa Très Gracieuse Majesté ? No sex, please, we are British ?

FRANCIS CORNU.

## SUISSE

### Un assassin présumé d'Aldo Moro ne pourra être extradé vers l'Italie

Arrêté mercredi près de Lugano, à la demande de la justice italienne, qui avait lancé contre lui un mandat d'arrêt international pour l'assassinat de l'ancien président du conseil Aldo Moro, le « brigandiste » Alvaro Loiacano ne pourra pas être extradé en Italie. Très embarrassés, les autorités judiciaires suisses ont confirmé, vendredi 10 juin, que Loiacano avait acquis la nationalité suisse.

Le département fédéral de la justice a été obligé d'admettre qu'il y avait eu de graves négligences dans la procédure de nationalisation. La police, qui devait fournir l'extrait de casier judiciaire, n'a pas fait le rapprochement avec une première

demande de recherche d'Interpol. Loiacano avait été condamné à seize ans de prison pour l'assassinat d'un militant d'extrême droite, puis, en 1983, à la réclusion à perpétuité pour quatre autres assassinats et un hold-up dans un bureau de poste.

Depuis 1986, le « brigandiste », que la justice italienne soupçonne aujourd'hui d'avoir été l'un des neuf membres du commando qui a enlevé, puis assassiné Aldo Moro en 1978, vivait avec sa mère à Castelroto, près de Lugano, dans le Tessin. Il avait été engagé comme animateur de la troisième chaîne de la radio suisse-italienne, où il était unanimement apprécié. — (AFP.)

## ESPAGNE : symbole du nationalisme catalan

### Josep Tarradellas est décédé

L'ancien président du gouvernement autonome catalan, Josep Tarradellas, est décédé vendredi 10 juin à Barcelone, d'une congestion pulmonaire. Agé de quatre-vingt-neuf ans, il avait été durant toute sa vie l'une des figures les plus marquantes du nationalisme catalan et illustra la transition démocratique de l'après-fraquistisme. Après trente-huit ans d'exil, il était revenu triomphalement en Espagne en 1977.

MADRID de notre correspondant

Josep Tarradellas fut avant tout un symbole : celui de la volonté d'affirmation nationale de la Catalogne face à la dictature. Un symbole qu'il incarnera durant ses quatre décennies d'exil en France imposées par la longue nuit franquiste.

Né en 1899 près de Barcelone, Josep Tarradellas prend très tôt contact avec les milieux nationalistes, et adhère à la formation qui les représente, Esquerra Republicana. Il en deviendra, en 1931, le secrétaire général. La Catalogne est alors en pleine effervescence nationaliste : après que le colonel Macia eut proclamé unilatéralement la République catalane, un statut d'autonomie est finalement accordé à la région en 1932. M. Tarradellas occupera successivement pendant la République et durant la guerre civile, divers portefeuilles au sein de la Generalitat, le gouvernement autonome catalan.

En 1938, devant l'avance des troupes franquistes, il s'enfuit en France, où il s'en fait de peu qu'il ne connaisse le même sort que le président de la Generalitat, M. Lluís Companys, livré par le régime de Vichy aux franquistes et fusillé. Il s'installe à Saint-Martin-le-Beau, un bourg d'un millier d'habitants en Indre-et-Loire. Arrêté à plusieurs reprises par la Gestapo, il est emprisonné à Aix-en-Provence et dans divers camps de concentration. Le général Franco demande alors en vain son extradition au maréchal Pétain.

En 1954, il succède à l'ancien président du Parlement catalan, M. Josep Irla, comme président de la Generalitat en exil. Lorsque les forces politiques catalanes, sentant le franquisme péricliter, commencent à se désorganiser, Josep Tarradellas se maintient dans un splendide isolement. Violentement anticomuniste, il reste notamment à l'écart des tentatives de regroupement des forces de gauche catalanes.

Après la mort de Franco, divers émissaires venus de Madrid lui proposent de rentrer à Barcelone. Son retour semble d'autant plus indispensable qu'aux élections de juin 1977 les Catalans ont octroyé une écrasante majorité aux partisans du rétablissement de la Generalitat. Quelques semaines plus tard, M. Tarradellas est à Madrid, où il s'entretient avec le roi Juan Carlos — avec qui il maintiendra par la suite des liens très étroits — et avec le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez.

Le 23 octobre 1977, après un bref retour à Saint-Martin-le-Beau, c'est la rentrée triomphale à Barcelone, à l'issue de trente-huit ans d'exil : un million et demi de personnes acclament dans les rues de la ville ce vieil homme de soixante-dix-huit ans incarnant leur autonomie retrouvée et qui, au milieu du délire de la foule, prononce simplement à la tribune cette phrase restée célèbre : « Ja soc aquí » (Je suis là).

Nommé en 1978 président du gouvernement régional provisoire, M. Tarradellas n'aura plus alors qu'un leitmotiv : la concorde nationale. Ce sera l'homme de la réconciliation entre la monarchie et un nationalisme catalan qui, contrairement au basque, est traditionnellement républicain. Malgré le scepticisme des « catalanistes » de gauche, il négocie avec Madrid un statut d'autonomie pour sa région. « Je pactise, mais je ne renonce pas », lance-t-il à ceux qui voudraient que la Catalogne, comme en 1931, mette plutôt Madrid devant le fait accompli. Il se retire avant les premières élections régionales catalanes de la démocratie retrouvée.

THIERRY MALINIAK.

## Diplomatie

### Les entretiens de M<sup>me</sup> Thatcher avec M. Mitterrand

### Convergence entre Paris et Londres sur la dette divergences sur les questions agricoles et monétaires

La préparation du sommet des pays industrialisés de Toronto et du conseil européen de Hanovre a occupé l'essentiel de l'entretien en tête à tête et du déjeuner de travail qu'ont eus, le vendredi 10 juin, à l'Élysée, M<sup>me</sup> Margaret Thatcher et le président de la République. Le premier ministre britannique a demandé à ses précisions sur les propositions de M. Mitterrand, rendues publiques mardi, visant à l'allège-

ment de la dette des pays les plus pauvres. Sur ce sujet, M<sup>me</sup> Thatcher a fait état d'une convergence de vues entre les deux pays, en rappelant que le Royaume-Uni avait déjà pris certaines mesures d'annulation de dettes et que le chancelier de l'Échiquier avait fait il y a quelques mois des propositions allant dans la même direction que celles de M. Mitterrand. M. Nigel Lawson avait d'ailleurs, dès mardi, réagi de façon très positive au plan français.

L'accord est moins parfait en ce qui concerne les problèmes agricoles. Devant M<sup>me</sup> Thatcher, qui estime que l'Europe devrait faire davantage dans le sens de la réduction des excédents et des subventions à l'agriculture, le président a insisté sur les efforts déjà consentis dans ce sens par la CEE au dernier sommet de Bruxelles. Il a rappelé aussi les mesures adoptées récemment par les Etats-Unis (remise en cause du gel des terres, protectionnisme sur certains grands produits comme le sucre), en contradiction avec les engagements pris dans le cadre de l'OCDE.

En ce qui concerne l'Europe, les positions exprimées, vendredi, traduisent également des approches assez divergentes entre Paris et Londres sur les grands sujets du moment : la construction de l'espace financier et de l'espace monétaire européens. M. Mitterrand a rappelé, comme il l'avait fait la semaine dernière à Evian avec le chancelier Kohl, qu'il est favorable à une libéralisation complète des mouvements de capitaux en Europe mais qu'il souhaite que l'on travaille parallèlement à l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne, cela afin d'éviter,

au moment de l'entrée en vigueur de cette libéralisation, des évasions massives de capitaux de certains pays. M. Bérengovoy fera valoir cette préoccupation française lundi 13 juin, lors de la réunion des ministres des finances des Douze, sans en faire toutefois un préalable à l'adoption d'une décision sur les mouvements de capitaux.

Le sommet de Hanovre fin juin devrait être davantage centré sur les questions monétaires. La Grande-Bretagne n'est pas favorable aux propositions de M. Genscher, soutenues par la France, de créer un comité des sages qui étudierait à la fois le renforcement de l'ECU et l'idée d'une banque centrale européenne. Elle préférerait que le comité se limite aux gouverneurs des banques centrales et laisse de côté l'idée d'une banque européenne, qu'elle juge prématurée. Le président de la République a fait valoir qu'il ne s'agissait pas de créer à court terme une telle institution, mais d'y réfléchir, et que les progrès dans le domaine des mouvements de capitaux devaient selon lui s'accompagner de progrès dans le renforcement du SMU, sous peine de tensions accrues.

La question de l'entrée de la livre dans le système européen des changes n'a pas été évoquée. M<sup>me</sup> Elisabeth Guigou, conseillère à la présidence, a rappelé qu'à diverses reprises, en d'autres domaines, la Grande-Bretagne avait pris le train en marche et que les réticences britanniques ne devaient pas empêcher de progresser vers une meilleure intégration monétaire européenne.

CLAIRE TRÉAN.

### Moscou et Berlin-Est vont désigner des ambassadeurs auprès de la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Commission européenne a annoncé, le vendredi 10 juin, que l'Union soviétique et la République démocratique allemande ont manifesté leur intention de désigner des ambassadeurs auprès de la CEE. M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, a estimé qu'une telle démarche de Moscou ferait la même démarche à bref délai.

Ainsi, l'URSS et les autres pays communistes ont tiré immédiatement les conséquences de l'accord de reconnaissance mutuelle entre la Communauté et le COMECON — l'organisation économique des Etats du pacte de Varsovie — paraphé le 9 juin à Moscou, la signature étant fixée au 25 de ce mois à Luxembourg. De son côté, la CEE n'a pas encore pris position sur l'ouverture de missions de la Commission à Moscou et dans les autres capitales communistes.

En attendant, les Soviétiques n'ont pu convaincre les responsables européens de conclure un accord de coopération commerciale entre la Communauté et le COMECON. Considérant que cette dernière organisation n'est pas compétente en matière de commerce, Bruxelles ne signera des arrangements dans ce secteur qu'avec les pays de l'Est pris individuellement. Les pourparlers sont en bonne voie avec les capitales de l'Europe orientale, à l'exception de Bucarest.

MARCEL SCOTTO.

# Politique

## La fin de la campagne pour le second tour des élections législatives

Dans le Nord-Pas-de-Calais

### Les mises en garde du « démineur » Rocard

ROUBAIX  
de notre envoyé spécial

« On va lui offrir un bloc en béton et un exemplaire des « ascenseurs de la ZUP » pour la bibliothèque de Confians-Sainte-Honorine. Il vient nous voir parce qu'on est une municipalité symbole : on va lui donner des symboles ! »

Les élus de Mons-en-Baroeul, plantés en attendant M. Michel Rocard, le vendredi 10 juin, dernier jour de la campagne des élections législatives. Leur ville sera l'avant-dernière étape de l'ultime tournée électorale d'un premier ministre qui, pour cause de pluie, aura mené une campagne bien plus intense que prévu.

Un bloc de béton (vestige d'une « barre » qui vient d'être démolie, à deux pas de la mairie), un livre au titre évocateur, écrit par le maire, M. Marc Wolf, socialiste sud-africain, connu pour son travail sur le terrain social et notamment pour la représentation des immigrés dans son conseil municipal : tous ces symboles ont dû parler au cœur de M. Rocard, qui vient de décider un lot de mesures pour améliorer la situation du logement social et des quartiers défavorisés. Symboles aussi de cette ville de la banlieue lilloise : univers de béton géométrique à perte de vue, ciel lourd et bas malgré le mois de juin, Mons-en-Baroeul rappelle le visage gris des énormes banlieues soviétiques.

Est-ce pour cela que le maire qui accueille M. Rocard en compagnie de M<sup>me</sup> Jacqueline Oselin, candidate du PS dans la 3<sup>e</sup> circonscription, prévient son hôte qu'il arrive sur une « terre plantée » ? M. Wolf, en fait, veut seulement dire qu'ici, dans cette banlieue difficile, on applique « les idées d'un certain Rocard Michel » sur les rapports nécessaires entre les dirigeants politiques et la société civile, gages d'une meilleure harmonie sociale.

#### A Nantes

M. Fabius :  
Extrême droite  
« a été de toutes  
les trahisons nationales »

NANTES  
de notre envoyé spécial

Venu soutenir le candidat socialiste dans la cinquième circonscription de la Loire-Atlantique, M. Charles Gautier, premier secrétaire de la fédération départementale du PS, M. Laurent Fabius a déclaré, le vendredi 10 juin, devant huit cents personnes réunies à La Chapelle-sur-Erdre, que, en dépit de son recul au premier tour des élections législatives, le Front national est un problème que nous allons retrouver devant nous.

Selon l'ancien premier ministre, le Front national, exploitant les difficultés économiques et sociales, utilise le procédé qui consiste à désigner un « bouc émissaire », ce qui s'est déjà vu dans l'histoire. « Le bouc émissaire, a-t-il dit, c'est celui qui n'a pas la même couleur de peau, celui qui n'a pas la même religion, celui qui n'a pas la même langue... »

Pour lutter contre ce mouvement, a souligné M. Fabius, il faut notamment lui refuser le droit de « se draper dans les plus durs drapés français », car le courant d'idées dont il procède « a été de toutes les trahisons nationales » : allié aux coalisés contre la Révolution française en 1792, aux Prussiens contre la Commune de Paris en 1871, « et, en 1941, ils étaient avec l'Allemagne nazie contre la France ».

« Le rempart à cette dérive vers l'extrême droite, c'est François Mitterrand », a déclaré M. Fabius, qui estime que « quand deux grands partis comme l'UDF et le RPR commencent, pour sauver quelques sièges, à accepter les valeurs, les règles, la loi d'un parti de type fasciste comme l'est le Front national, alors cela devient dangereux ».

Il incombe au Parti socialiste, selon l'ancien premier ministre, de faire barrage, sur le terrain social et politique, à l'extrême droite.

P. J.

Clare un tour de France échelonné par une visite en Nord-Pas-de-Calais, en compagnie de M. Pierre Mauroy, c'est aussi, pour un premier ministre socialiste, tout un symbole, une façon de montrer que le lien n'est pas rompu entre l'avenir de la gauche et ses racines historiques les plus profondes. Le symbole est encore plus nécessaire, peut-être, quand ce premier ministre est M. Rocard, qui parlera toujours un langage qui n'est pas tout à fait celui que l'on comprend ici, et quand « l'ouverture » qu'il incarne désorientent les militants, dans cette vieille terre ouverte sans doute plus encore qu'ailleurs.

M. Mauroy, qui connaît bien son monde, ne s'y est pas trompé. Dans le discours qu'il a prononcé au meeting de Roubaix qui suivait la visite à Mons-en-Baroeul, il a prononcé une fois, en tout et pour tout, le mot « ouverture ». Pour stigmatiser la défection de M. Gérard Vignoble, maire de Wasquehal, passé dans le camp de l'URC : l'attitude de M. Vignoble, a dit avec force le maire de Lille, ce n'est pas de « l'ouverture », c'est du « reniement ».

Pour le reste, le premier secrétaire du PS est resté prudemment en

terre conquis, utilisant l'attitude de la droite locale pour « cogner » à grands coups sur l'URC et son accord avec le FN. Quant à « l'ouverture » politique du PS, M. Mauroy a tout simplement fait applaudir... le PCF, pour avoir bien résisté dans ses « bastions » du Nord.

#### « La catastrophe n'est pas certaine »

Quitte à découvrir une salle petite (quelque huit cents personnes) et plutôt froide, quand on connaît le chœur du Nord, M. Rocard n'a pas eu, lui, de ces prudences : face à ces gens simples, le langage est resté aussi complexe que de coutume. Quant à « l'ouverture », le premier ministre n'a pas changé d'un iota le plaidoyer qu'il prononçait avant, comme après, que les électeurs de gauche aient montré leurs réticences face à cette novation. M. Rocard est même parvenu à faire applaudir cette fameuse ouverture, en définissant les objectifs de deux des ministres qui l'incarnent, M. Roger Bambuck, qui doit « réintroduire le sport à l'école », et M. Bernard Kouchner (contraint de se désister face au candidat communiste mieux

placé dans la vingtième circonscription du Nord), qui est « d'abord médecin ».

Plaidoyer pour l'ouverture, mais aussi, comme deux jours plus tôt à Bercy, mise en garde pour le second tour des législatives. Même si, à première vue, la défense et illustration de l'ouverture n'est pas forcément la meilleure manière de mobiliser les foules de gauche, M. Rocard mésestime les deux et rappelle que si « la catastrophe n'est pas certaine », il « existe un risque » que la droite revienne au pouvoir, si les électeurs de gauche ne se sont pas assez mobilisés pendant les dernières heures de la campagne.

Le premier ministre est sans doute moins dévoué pour son auditoire lorsqu'il explique sans charité excessive qu'après les foucades de M. Chirac dans ses relations avec la Nouvelle-Zélande ou le Canada, après la politique de la droite en Nouvelle-Calédonie (M. Rocard a interdit à ses ministres d'évoquer le territoire pendant la campagne électorale), il s'est « senti, depuis quatre semaines, une fonction de démineur ».

Selon lui, les Français, en votant pour un président de gauche, ont eu envie de « souffler », d'échapper « à tant d'agitation ». Car « nouveau paradoxe rocardien, mais qui flatte plus les oreilles des socialistes, — ce qui, désormais, rassure le pays (...) c'est que la gauche soit au pouvoir ». La droite au gouvernement, avec « ses natications, ses hésitations », c'est maintenant « un luxe » que la France ne peut pas se payer, même « par erreur ».

Le premier ministre, enfin, a stigmatisé le Front national et la contagion de ses idées dans une partie de la droite. Ultime paradoxe : M. Le Pen aura présenté « au moins un avantage ». Celui d'avoir « mis la France devant ses responsabilités ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

### « J'ai mal à la dignité de mon pays »

Evocant la libération des otages du Liban avant le second tour de l'élection présidentielle, M. Rocard a notamment déclaré : « Pourquoi faut-il qu'on ait des otages ? Un étrange calendrier ! L'ayatollah Khomeini qui se met à voter Chirac ! Et puis, au juste, qu'est-ce qu'on a promis ? (...) J'ai en charge d'honorer la parole de la France. Il me serait utile de voir dans quel document elle est consignée. Outre la reprise des rela-

tions diplomatiques avec l'Iran, que reste-t-il d'autre ? Je ne le sais pas. J'ai mal à la dignité de mon pays. »

A propos du retour des officiers français impliqués dans l'affaire du Rainbow Warrior, M. Rocard s'est demandé s'il était « nécessaire de violer la parole que la France avait donnée à la Nouvelle-Zélande (...), surtout pour gagner des élections ».

#### A Marseille

### Les chers amis de M<sup>e</sup> Roussel

MARSEILLE  
de notre envoyé spécial

« Ça me fait de la peine. Beaucoup de peine. » Pour un peu, le bon M<sup>e</sup> Roussel écraserait une lame. La triste histoire ! Dimanche dernier, Jean Roussel, candidat du Front national, a battu Jean Rostaix, protégé de Jean-Claude Gaudin, dans cette mythique troisième circonscription, celle de feu Gaston, celle de la Canebrière et du Vieux Port, celle qui porte à elle seule tous les maux de Marseille. Et s'il a de la peine, M<sup>e</sup> Roussel, c'est qu'il se souvient qu'il n'y a guère, quand il était encore secrétaire général du Parti républicain des Bouches-du-Rhône, il avait pour adjoint un jeune homme prometteur nommé... Jean Rostaix.

En souvenir de ces combats communs, Jean Roussel aurait bien voulu éviter d'affronter son ancien dauphin. Mais voilà. Le combat politique a ses règles cruelles. En rejoignant en 1985 les rangs législatifs, pour cause de rivalités dans l'opposition d'alors avec un gaulliste, Hyacinthe Santoni — qui, cette semaine, a appelé pour sa part à voter socialiste, — Jean Roussel se doutait bien qu'il allait devoir faire de la peine à d'anciens amis.

Du reste, qu'il n'est pas l'ami du brave avocat Jean Roussel, « médecin de brousse », comme il se définit lui-même ? Joseph Comil, ancien homme fort du gaullisme marseillais et toujours président du groupe RPR au conseil régional, a si bien traité son ami que cet après-midi il vient faire un bout de campagne avec lui sur le Cours Belsunce. Ses anciens camarades de l'UDF, évidemment, sont demeurés ses amis. Marius Masse, qui affronte, dans la circonscription d'à côté, son ami Jean-Marie Le Pen, est le fils de son ami Jean Masse. « Il est un peu moins bien implanté que son père mais, bon, il porte son nom. »

Les Noirs, les Arabes, les juifs sont ses amis. « Tous les Noirs de Marseille, c'est moi qui les défends dans leurs affaires de divorce ou d'accident et quand ils ne peuvent pas me payer, ma foi, je m'en passais. » Encore aujourd'hui, dans la rue, les Noirs, paraît-il, viennent embrasser leur bienfaiteur. Les seuls amis embarrassés de M<sup>e</sup> Roussel sont les conducteurs de bus « parce que,

lorsqu'ils freinent pour me saluer, ça fait des embouteillages ».

Tant d'oisifs pour un seul homme devrait bien finir par constituer un électorat, et M<sup>e</sup> Roussel avait incontestablement de bonnes chances de l'emporter dimanche face au socialiste Philippe Saumet, « un homme remarquable mais un peu loin du peuple ».

A lui seul, Jean Roussel symbolise la grande confusion qui règne dans la politique marseillaise et qui explique largement le typhon qui, toute la semaine, a chahuté la ville et la région. L'alliance de l'URC et du Front national était d'autant plus irrésistible qu'entre les deux premiers hommes se connaissent et se pratiquent de toute éternité et qu'ils disent bien souvent la même chose.

#### Nostalgie

Qui s'écrit, peu après que la droite ait pris possession de la région, qu'il faut « déstabiliser le conseil régional ? » Un lépéniste pur et dur ? Non, M. Henri-Georges Laurin (RPR), maire de Saint-Raphaël. Entre Jacques Médecin, maire (RPR) de Nice, qui bouffe du rouge à longueur de conseil municipal, et le très court-vois avocat Jacques Peyrat, vieux compagnon d'armes de Jean-Marie Le Pen, qui porte dans les Alpes-Maritimes les couleurs du Front national, le plus extrémiste des deux n'est pas forcément celui auquel on penserait de Paris.

De quel parti était, me disent Gabriel Domenech, aujourd'hui candidat lépéniste à Marseille, à l'époque où il pourchassait le bessen à longueur de colonne dans la Méditerranée ? Du CDS. Et Pascal Arrighi, autre notable lépéniste, qui s'est récemment signalé par des attaques personnelles ordurées contre Jean-Claude Gaudin, n'est-il pas un transfuge tardif du radicalisme le plus pur ?

Jusqu'à dans les aspects les plus personnels des biographies des intéressés, tout contribue à brouiller les pistes. Raciste, Ronald Perdomo, secrétaire départemental du FN, qui est l'époux d'une ravissante jeune femme métisse ? Fasciste, Jean Roussel, qui s'évada jadis d'une prison de la Gestapo ?

Au moins, pourra-t-on penser de Paris, la droite modérée et la droite extrême se distinguent-elles par leurs discours, leurs accents, leurs propositions ?

Allons donc ! Quand Jean-Pierre Stirbois, à la tribune d'un meeting à Marignane, en raconte une bien bonne sur les « melons », les membres du RPR présents à la tribune ne ritent pas plus que les lépénistes. Il est vrai que Marignane, où les rapatriés sont plus concentrés encore que dans les localités voisines, est un cas particulier : son maire, M. Laurens Deloel, n'a-t-il pas reçu l'investiture conjointe de l'UDF et du FN lors d'une récente élection cantonale ?

La classe politique marseillaise tout entière vit dans la nostalgie du temps où la Canebrière était la Canebrière, dans les condamnations rituelles des drogués et des voyous et dans la reconnaissance pudique et attristée des « problèmes » que posent la pénurie de logements pour les familles frêles, l'absence de nouvelles sources. Il faut tendre l'oreille pour distinguer, ici une haine qui s'efforce de se contenir et là une honte qui tente de se cacher.

Dans une moindre mesure les socialistes locaux, essentiellement la génération déferriste, n'ont pas su davantage installer des portes coupe-feu devant la progression des faits et des scores du Front national. Sans remonter jusqu'aux tentatives déferristes de débouchage des candidats de la liste « Marseille sécurité » entre les deux tours des municipales de 1982, en novembre dernier encore le *Provençal* publiait, sans problème de conscience particulier, une déclaration de Pascal Arrighi appelant à punir un candidat léotardien dans une cantonale partielle. Autant de souvenirs douloureux que la droite, ces jours-ci, ne se prive pas de raviver. Comme pour tenter de se défaire de sa mauvaise conscience.

Dans ce paysage politique de droite, « qui ressemble », explique Claude Bertrand, directeur de cabinet de Jean-Claude Gaudin, à des nappes de brouillard sur une colline le matin quand tout s'interpénètre », l'étonnant, finalement, n'est pas que la droite modérée et la droite extrême marseillaises aient célébré cette semaine leurs fiançailles, après avoir cohabité quelques années au conseil régional, c'est qu'elles l'aient fait à la sauvette. Le mariage, l'année prochaine, pourrait bien revêtir un tout autre faste. Il est vrai que dans la corbeille se trouve le plus grisant des cadeaux : le maire de Marseille.

DAMEL SCHNEIDERMAN.

Répondant à M. Mitterrand

### M. Giscard d'Estaing et M. Chirac préconisent une nouvelle cohabitation

Bénéficiaire du droit de réponse, sur TF 1, après les déclarations faites sur cette chaîne par M. François Mitterrand le 9 juin, les dirigeants de l'UDF, du Front national, du PS et du RPR ont intervenus le vendredi 10 juin (le PCF a refusé d'utiliser le temps d'antenne qui lui revenait). Pour l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré que le président de la République avait « demandé aux Français de lui donner sous les pouvoirs » et il a plaidé, au contraire, pour une « cohabitation renouée ».

M. Jean-Marie Le Pen a souligné l'« événement des candidatures uniques » du Front national et de l'URC dans les Bouches-du-Rhône et il a appelé les électeurs à « voter massivement (...) pour les candidats du Front national là où ils sont présents (...), et partout ailleurs pour tous les candidats qui font barrage aux socialistes et aux communistes ».

M. Pierre Mauroy a dénoncé « la véritable ouverture [que] la droite a faite vers l'extrême droite » et il a invité les Français qui avaient voté pour M. Mitterrand le 8 mai à se rassembler « autour de lui ». Rejetant l'idée d'une nouvelle cohabitation, le premier secrétaire du PS a expliqué qu'il faut « une majorité constructive, qui s'ouvre sur une opposition constructive ».

Comme M. Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac a accusé M. Mitterrand de vouloir les « plaines pourvoies » pour lui-même et pour son parti. Il a affirmé que le chef de l'Etat aura besoin, pour cela, de « l'appui du groupe communiste à l'Assemblée nationale ». Si, au contraire, l'URC l'emporte, les partis qui la composent « gouverneront ensemble dans le cadre d'un équilibre réel des pouvoirs avec le président de la République », a affirmé le président du RPR.

D'autre part, la fin de la campagne officielle à la télévision a été marquée, notamment, par l'intervention, au nom de l'UDF, de M. Claude Malhuret, ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui avait naguère dénoncé toute complaisance envers le Front national. M. Malhuret a consacré son propos à dénoncer le comportement de M. Mitterrand et des socialistes, en affirmant que « personne n'a le monopole de la générosité ni de la solidarité ».

M. Michel Rocard s'est déclaré décidé à tendre la main à « toutes les forces qui se reconnaissent dans les grandes références de la République, la déclaration des droits de l'homme (...), une France solidaire qui rejette les idées de M. Le Pen ».

### Situations électorales

● ESSONNE. — M. Julien Dray, un des fondateurs de SOS-Racisme, candidat de la majorité présidentielle soutenu par le PS dans la 10<sup>e</sup> circonscription, a reçu le soutien de M<sup>me</sup> Joëlle Kauffmann, venue à Saint-Michel-sur-Orge vendredi après-midi 10 juin.

● LOIR-ET-CHER. — M. Pierre Sudreau, maire de Blois, qui avait soutenu M. Barre au premier tour de l'élection présidentielle mais ne s'était pas prononcé pour M. Chirac au second, a décidé de ne pas apporter son soutien à M. François Bayrou (URC-UDF-PR), candidat dans la première circonscription face à M. Jack Lang. M. Sudreau reproche à M. Burdeyron les « attaques personnelles » dont il a été victime sous la forme d'un tract diffusé à la veille du premier tour.

● RHONE. M. Christian Carcassonne (RPR), adjoint au maire de Rillieux-la-Pape, M. Marcel André, candidat URC-UDF dans la septième circonscription, a appelé à voter pour le député socialiste sortant, M. Jean-Jack Queyranne. M. André a dénoncé cette prise de position en assurant que M. Carcassonne avait quitté la ville « depuis trois ans et que sa délégation au personnel lui a été retirée ». M. Carcassonne avait adopté cette position à la suite de « la réunion contre nature d'annoncement des thèses du FN qui s'est tenue jeudi 9 juin sous la présidence de Marcel André ».

● SEINE-SAINT-DENIS. Les candidats du Front national appont officiellement leur soutien aux cinq des six représentants de l'URC encore en lice au second tour. Sont concernés MM. Jean-Jack Salles (UDF-CDS) dans la sixième circons-

cription, Marc Gaulin (RPR) dans la septième, Robert Pandraud (RPR), ancien ministre délégué à la sécurité, dans la huitième, Eric Raoult (RPR) dans la douzième et Christian Demuyck (RPR) dans la treizième. M. Jean-Claude Abrioux, maire (RPR) d'Aulnay-sous-Bois et candidat dans la dixième circonscription, n'a, pour sa part, pas reçu le soutien de M. François Bayrou, député (FN) sortant. Sur une affiche apposée à partir du vendredi 10 juin dans ces cinq circonscriptions, le Front national appelle l'ensemble de leurs électeurs « à faire barrage au candidat socialiste » en votant en faveur du représentant de l'URC « qui s'engage à lutter contre la politique désastreuse de la gauche ».

● Deux candidats du PS condamnés pour « injures publiques ». — M. Jacques Mahéas, député sortant (PS) et candidat dans la treizième circonscription de la Seine-Saint-Denis, et M<sup>me</sup> Isabelle Thomas, qui se présente dans la douzième, ont été condamnés, vendredi 10 juin, par le 17<sup>e</sup> chambre correctionnelle du tribunal de Bobigny, à 2 000 F d'amende chacun pour « injures publiques » à l'encontre de l'adversaire de M<sup>me</sup> Thomas, le député sortant RPR, M. Eric Raoult. M<sup>me</sup> Thomas et M. Mahéas devront en outre payer les frais de la publication du jugement dans deux journaux à concurrence de 5 000 F et verser 1 F pour « préjudice moral » à M. Raoult. Le député RPR avait saisi la justice après une « profession de foi » publique rédigée par M. Mahéas et cosignée par M<sup>me</sup> Thomas, dans laquelle, estimait-il, les candidats socialistes paraissent de lui en termes injurieux.

### 894 candidats pour 453 sièges

Cent vingt-deux sièges (y compris deux dans l'Oise qui font l'objet de recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel) ont été pourvus le 5 juin. La majorité présidentielle en a obtenu quarante (dont 36 PS et 2 apparentés et 2 MRG), le Parti communiste un, l'URC quatre-vingt-un (dont 40 UDF, 18 CDS, 15 PR, 5 UDF — adhérents directs, 1 radical et 1 PSD —, 39 RPR et 2 div. d.).

Dans les quatre cent cinquante-trois circonscriptions en ballottage, on dénombre vingt candidatures uniques (11 PC et 9 PS), quatre cent vingt-cinq duales entre un candidat de gauche et un représentant de la droite (dans neuf circonscriptions, dont huit dans les Bouches-du-Rhône et une dans le Var, la droite est absente au profit du Front national ; dans

deux autres en Moselle et en Haute-Savoie, restent face à face, deux candidats de droite), et huit triangulaires.

Quatre de ces triangulaires sont provoqués par le maintien du candidat du FN (Pyénées-Orientales, 4<sup>e</sup> ; Haut-Rhin, 5<sup>e</sup> ; Rhône, 13<sup>e</sup> et Var, 5<sup>e</sup>). Deux le sont par le maintien de divers droite (Moselle, 5<sup>e</sup>, et Paris, 3<sup>e</sup>). L'une par le maintien d'un PS devancé par un socialiste dissident (Hautes-Pyrénées, 3<sup>e</sup>) et une par le maintien d'un PC devancé par un candidat de l'ouverture, radical dissident (Loire, 1<sup>re</sup>).

Ce sont donc 894 candidats qui sont en lice pour le second tour. Restent deux autres sièges à pourvoir : en Polynésie française, où le premier tour est fixé au 12 juin et le second le 26 juin.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

## Le Monde ÉCONOMIE

Le Monde  
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4356

# Politique

## La fin de la campagne pour le second tour des élections législatives

### Le maire de Paris chez les « romanichels »

On l'avait cru d'humeur allégre quand les gamins avaient battu des mains à son arrivée dans la cour de récré de l'école maternelle, rue d'Alésia (14<sup>e</sup> arrondissement). Grégory, cinq ans, n'avait reculé devant aucune audace : « C'est toi qui es président ? » Il avait ri. Non, ça n'aurait pu, mais ce n'était pas lui. Jacques Chirac donnait, le vendredi 10 juin, un ultime coup de pouce à six candidats de l'URC en ballottage dans la capitale : Jacques Toubon, Nicole Catala, Anne-Marie Couderc, Jacques Dominati, Alain Devaquet et Paul Violot.

Jovial avec les marmots, mais l'heure n'était pas à la plaisanterie. Était-ce cette « obligation » qui lui était faite d'enregistrer à la demande de la CNCL une réponse à l'intervention du président de la République jeudi soir ? Ou cette ficelle affaire de Marseille ? Il sentait bien que tout le monde y pensait sans en parler jamais puisqu'il avait prévenu qu'il n'en dirait rien. D'ailleurs, Jacques Toubon s'était chargé de distiller la position de l'état-major du RPR : « Ne faisons pas, encore une fois, des élections sur des enjeux qui n'existent pas, faisons-les sur des questions qui intéressent la vie quotidienne. »

La vie quotidienne : bon sang ! mais c'est bien sûr. Le maire de Paris rumine une colère née la veille « sur le terrain » et qui ne le quittait plus. Il a fini par craquer : « J'ai visité hier dans le 18<sup>e</sup> arrondissement des immeubles en réhabilitation, ce que j'ai vu est inadmissible », et d'expliquer : « On débarque chez des gens qui vivent là depuis vingt-cinq ans, des personnes âgées pour la plupart et, pendant trois années, à cause des travaux, on les met en situation de romanichels ».

Le maire de Paris va réfléchir avec les responsables de l'Office des HLM pour que les opérations de réhabilitation soient moins douloureuses. Jacques Toubon l'a dit : « Les résultats de Jacques Chirac à l'élection présidentielle lui ont été défavorables dans les quartiers de

Paris où il y a des problèmes de logement notamment ». Pendant les neuf mois qui séparent des élections municipales, on verra beaucoup l'ex-premier ministre dans les rues de Paris.

Ch. V.

### Les clés du scrutin

(Suite de la première page.)

« Les choses sont claires », a déclaré l'ancien ministre de l'Intérieur, il y a d'un côté les socialistes et les communistes et de l'autre il y a tous les autres : voilà la réalité. »

Un constat explique cette politisation : au vu des résultats du 5 juin, cinquante-trois sièges se jouent à un point de pourcentage ; une centaine se gagne entre 50 % et 52 %. « La catastrophe n'est pas certaine... », a cru bon d'affirmer M. Rocard. Ladite « catastrophe » peut, pour la majorité présidentielle, survenir au moindre courant d'air. Le mécanisme amplificateur du scrutin majoritaire est tel que les gains ou les pertes en sièges dépendent, au second tour, de très faibles déplacements de suffrages.

La conscience de cette réalité a naturellement conduit M. Giscard d'Estaing, chef de file autoproclamé de la droite pendant cette campagne, mais pas nécessairement reconnu comme tel par l'opinion, à redoubler d'ardeur, au point de reprendre à son compte le slogan — « La France unie — du vainqueur du 5 mai. Elle a, en revanche, poussé les socialistes à faire assaut de pessimisme, pour inciter ceux des abstentionnistes qui ne veulent pas d'une reconduction de la majorité parlementaire sortante à se déplacer : « Il reste un bon coup de rein à donner », leur a dit M. Rocard. Les socialistes ont tendance à penser que leur score est en fait « indexé sur le taux de participation », selon la formule de leur délégué aux élections, M. Gérard Le Gall. Plus celle-ci sera forte, plus les gains du PS devraient être élevés, à condition, bien sûr, que le pré-supposé de cette « indexation » soit bien exact, à savoir que l'abstention a nu à la gauche.

Les socialistes, en effet, pâtissent de la double déception qu'ils ont créée, et sont momentanément prisonniers d'une contradiction

majeure. Les déçus se recrutent dans deux camps : ceux qui ne veulent pas de l'ouverture, parmi lesquels le PC a puisé, ceux qui reprochent à MM. Mitterrand et Rocard de les avoir trompés en promettant une ouverture qui n'a été que très partielle. Ces deux catégories ont sans doute commis la même erreur d'interprétation : elles ont compris alliance au centre là où M. Mitterrand ne concevait qu'un élargissement aux marges du PS. Tout s'est passé comme si M. Mitterrand avait de l'« ouverture » la même vision que le général de Gaulle, qui parlait — comme l'a fait d'ailleurs le président de la République pendant sa campagne — de « rassemblement ». Si bien qu'il y avait, selon Charles de Gaulle, d'un côté « les Français rassemblés », c'est-à-dire ceux qui le soutenaient, et de l'autre « les Français divisés », c'est-à-dire ceux qui le combattaient.

La décision — explicable — de dissoudre l'Assemblée nationale a placé le président et ses partisans dans une contradiction qui a certainement nourri une part de l'abstention : le discours du candidat Mitterrand, sa démarche, la perspective qu'il traçait, supposaient l'abandon de la mécanique bipolaire qui commande la vie politique depuis 1962. La dissolution du 14 mai nous y a brutalement replongés. L'idée qu'un pays peut se faire de lui-même varier, naturellement, selon que l'on parle depuis l'Olympe élyséen ou que l'on se trouve ramené au niveau des « mares stagnantes et croupissantes du scrutin d'arrondissement », comme disait Edouard Herriot.

Cette épreuve, pourtant, n'a duré qu'un temps, qui devrait s'achever le 12 juin. La logique de la V<sup>e</sup> République, à laquelle le président a fait appel, poussera-t-elle les Français à donner, par souci de cohérence, une majorité abso-

lue à ceux qui se réclament de M. Mitterrand ? Ce résultat dépend d'une des deux conditions suivantes : soit un mauvais report des voix d'extrême droite sur les candidats de la droite (à l'identique de celui de l'élection présidentielle), soit une augmentation substantielle de la participation au profit du PS.

Compte tenu de la fragilité de tout pronostic et de la possible amélioration des reports du Front national sur la droite classique, il ne faut pas exclure l'hypothèse d'un PS fort d'une majorité relative. Le chef de l'Etat serait alors confronté à un choix délicate : une majorité « stable » supposerait que soit renouée l'union de la gauche, perspective qui ne recueille qu'un assentiment minoritaire dans le pays ; un changement d'alliance, et un gouvernement de coalition avec un centre enfin organisé, ne serait pas conforme au verdict d'un second tour qui s'est joué camp contre camp, toutes les gauches contre toutes les droites. Or M. Mitterrand est privé pour un an, par la Constitution, du droit de dissolution. Plus que tout autre, il a donc besoin d'une majorité absolue.

La situation, de délicate, deviendrait bien sûr difficile pour lui dans la dernière hypothèse, celle d'une victoire de l'URC ; mais celle-ci signifierait que ses candidats ont obtenu la quasi-totalité des suffrages de l'extrême droite, et que l'accord de Marseille a porté des fruits bien rapides, et bien dangereux...

Le cas de figure enfin le plus poignant est celui dont rêvent les amateurs de sensations fortes et d'excitisme, et qui verrait la majorité absolue dépendre du sort des deux circonscriptions de Polyésie, où l'on vote le 26 juin, comme ce fut le cas en 1967 où le siège de Wallis-et-Futuna permit au général de Gaulle de conserver la majorité.

JEAN-MARIE COLOMBANI

### M. Jospin à Balkanyland

Pour faire campagne, il faut avoir du souffle, la voix puissante, et ne pas avoir peur de l'irradiation physique. Surtout quand, ministre d'un gouvernement socialiste, vous osez aller soutenir le candidat de votre parti à Levallois-Perret, sur les terres de Patrick Balkany. « Sa villa, ce Presque's boy l'a arrachée aux communistes en 1983. Depuis, il veut en faire sa chose et la base de sa conquête d'un siège à l'Assemblée nationale. Les socialistes sont donc priés d'aller mener campagne ailleurs. Aussi, le vendredi 10 juin quand Lionel Jospin vient à faire un petit tour pour soutenir Gilles Catoire, le candidat du PS, il est attendu par un solide comité d'accueil.

Se promenant dans quelques rues commerçantes de la ville est surveillée de près par une camionnette remplie de jeunes gens fièrement habillés de t-shirts à la gloire du candidat RPR. Et, quand le ministre arrive sur l'esplanade d'un quartier d'où il compte s'adresser aux électeurs de Levallois, il trouve

l'espace envahi par quelques dizaines de militants de choc qui, munis de leur propre sono, s'efforcent de servir le discours du dirigeant socialiste. Une bombe lacrymogène est même dégonflée dans la foule pour piquer les yeux et les gorges des curieux qui osent entendre une autre propagande que celle de leur maire.

Et, comme il vaut mieux accuser les autres de ses propres turpitudes, un monsieur à l'allure distinguée, au costume gris agrémenté du ruban bleu de l'Ordre du Mérite, lance au micro de la sono RPR : « Jospin, fasciste ! Du gaz, les enfants ! Ce ne sont pas des militants qui, énervés par une trop longue campagne, ont dépassé les consignes de leur candidat en empiétant le libre expression des opinions. Au premier rang des excités qui injurient Lionel Jospin du geste et de la parole, on voit M. Balkany elle-même. Levallois-Perret était vendredi une chasse gardée familiale.

Th. B.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE L'AUBE - PRÉFECTURE DE LA MARNE

## AUTOROUTE A26 - CALAIS-LANGRES

### SECTION

# CHÂLONS-S/MARNE-TROYES

## AVIS D'ENQUÊTE

1 Le projet de travaux de construction de la section de l'autoroute A26 comprise entre Châlons-sur-Marne et Troyes sera soumis, du mardi 7 juin 1988 inclus, au 11 juillet 1988 inclus, à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant les communes de :

Pour le département de la MARNE : Les Grandes Loges, Coules, Cheniers, Sommesous.

Pour le département de l'AUBE : Mailly-le-Camp, Herbisse, Villiers-Herbisse, Trouans, Donon, Alibaudières, La Chêne, Torcy-le-Petit, Torcy-le-Grand, St-Rémy-sous-Barbuise, Voué, Montsuzain, Aubeterre, Charmont-sous-Barbuise, Luyères, Thennelières, St-Parrès-aux-Tertres, St-Yrieux.

Ainsi que les communes suivantes pour lesquelles l'enquête porte également sur la mise en compatibilité corrélatrice des plans d'Occupation des Sols :

Pour le département de la MARNE : Vraux, Juvigny, Recy, St-Gibrien, Villiers-le-Château, Fagnières, Compertrix, Écurey-sur-Cooles, Nuisement-sur-Cooles, Breuvy-sur-Cooles, le jeudi de 17 h à 18 h 30.

Bussy-Létrée : les lundi et jeudi de 14 h 30 à 15 h 30.

Dommartin-Létrée : les mardi et mercredi de 14 h à 15 h.

Sommeuses : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Mailly-le-Camp : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Donon : le mercredi de 10 h à 12 h.

Torcy-le-Grand : le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30, le vendredi de 18 h à 20 h.

Voué : les mardi et jeudi de 18 h à 19 h, le samedi de 14 h 30 à 16 h.

Charmont-sous-Barbuise : le lundi de 14 h à 17 h 45, du jeudi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, le samedi de 10 h à 12 h.

Creney-près-Troyes : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30.

Bouranton : les lundi et jeudi de 17 h 15 à 19 h, le samedi de 14 h à 15 h 30.

Villechétif : du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30.

Rouilly-St-Loup : les lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30.

Et dans chaque mairie ci-après :

Vraux : les lundi et vendredi de 9 h 30 à 10 h 30.

Juvigny : le lundi de 13 h 30 à 15 h, le mardi de 14 h 30 à 15 h 30, le jeudi de 17 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Recy : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h.

St-Gibrien : les lundi et vendredi de 17 h 30 à 19 h.

Villiers-le-Château : le jeudi à partir de 18 h.

Fagnières : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Compertrix : les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 13 h 30 à 18 h 30, le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Écurey-sur-Cooles : le lundi de 17 h à 19 h, le mercredi de 13 h 30 à 14 h 30, le vendredi de 10 h 30 à 12 h.

Nuisement-sur-Cooles : le mardi de 14 h à 16 h.

Breuvy-sur-Cooles : le jeudi de 17 h à 18 h 30.

Bussy-Létrée : les lundi et jeudi de 14 h 30 à 15 h 30.

Dommartin-Létrée : les mardi et mercredi de 14 h à 15 h.

Sommeuses : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Mailly-le-Camp : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

Donon : le mercredi de 10 h à 12 h.

Torcy-le-Grand : le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30, le vendredi de 18 h à 20 h.

Voué : les mardi et jeudi de 18 h à 19 h, le samedi de 14 h 30 à 16 h.

Charmont-sous-Barbuise : le lundi de 14 h à 17 h 45, du jeudi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45, le samedi de 10 h à 12 h.

Creney-près-Troyes : du lundi au vendredi de 14 h à 18 h 30.

Bouranton : les lundi et jeudi de 17 h 15 à 19 h, le samedi de 14 h à 15 h 30.

Villechétif : du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 30.

Rouilly-St-Loup : les lundi et jeudi de 17 h 30 à 19 h 30.

Montaulin : les mercredi et samedi de 9 h à 12 h.

Verrières : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h.

Le public pourra, soit consigner sur place, soit registres ouverts à cet effet, ses observations quant à la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols, soit les adresser par écrit à M. le Président de la Commission d'Enquête à la Direction Départementale de l'Équipement de l'Aube, 1, boulevard Jules-Guesde, 10026 TROYES Cedex.

4 Aux fins de recueillir ses déclarations éventuelles, le public sera reçu ainsi qu'il est dit ci-après, par la commission d'enquête, à la :

Préfecture de la Marne : le vendredi 8 juillet 1988 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Préfecture de l'Aube : le samedi 9 juillet 1988 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Par un des membres de cette commission, à la mairie de :

Vraux, Juvigny, Recy : 5 juillet après-midi de 14 h à 16 h 30.

St-Gibrien, Villiers-le-Château, Fagnières : 6 juillet de 9 h à 11 h 30.

Compertrix, Écurey-sur-Cooles, Nuisement-sur-Cooles : 6 juillet 1988 après-midi de 14 h à 16 h 30.

Breuvy-sur-Cooles, Bussy-Létrée, Dommartin-Létrée : 7 juillet matin de 9 h à 11 h 30.

Mailly-le-Camp, Torcy-le-Grand, Charmont-sous-Barbuise : 7 juillet après-midi de 14 h à 16 h 30.

Creney-près-Troyes, Bouranton, Villechétif : 11 juillet matin de 9 h à 11 h 30.

Rouilly-St-Loup, Montaulin, Verrières : 11 juillet après-midi de 14 h à 16 h 30.

5 Une copie du rapport et des conclusions de la Commission d'Enquête sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête, dans chacune des Préfectures, Sous-Préfectures (Viry-le-François) et communes concernées.

### La situation en Nouvelle-Calédonie

## Les corps d'Alphonse Dianou, de Wenceslas Lavello et de Waïna Amossa ont été exhumés

Les corps de trois des dix-neuf Canaques tués à Ouvéa dans des circonstances controversées, au cours de l'opération « Victor » du 5 mai, ont été exhumés le samedi matin 11 juin et transportés à Nouméa, où ils devaient être autopsiés.

Les défunts mortels des trois hommes, Alphonse Dianou, le chef politique des preneurs d'otages, son adjoint, Wenceslas Lavello, et Waïna Amossa, un jeune « porteur de thé », ont été retirés de la fosse commune de la tribu de Wadilla, où ils avaient été inhumés le 8 mai, en présence du maire d'Ouvéa, de magistrats et de médecins légistes. Elles ont été transportées par hélicoptère à Nouméa, où elles ont été mises à la morgue, autour de laquelle un important dispositif de sécurité avait été mis en place.

Samedi, au fin d'après-midi (heures locales), aucune indication n'avait encore été donnée sur les premiers résultats des autopsies pratiquées par

les deux médecins venus de métropole, assistés par deux chirurgiens locaux, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre X. pour « homicides volontaires », « coups et blessures volontaires » et « non-assistance à personne en danger ».

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui avait souligné, vendredi matin, sur Europe 1, qu'Alphonse Dianou « n'est pas mort seulement de ses blessures », a appelé, l'après-midi, à « un peu de bon sens, de civisme et de rigueur intellectuelle pour calmer les passions de guerre civile ». « Dans l'affaire d'Ouvéa, a ajouté M. Chevènement, je souhaiterais que quiconque a une responsabilité dans ce pays s'efforce de rechercher la vérité avec rigueur en exerçant l'esprit du doute méthodique cher à Descartes et en n'oubliant jamais que l'armée est faite pour exécuter les ordres qu'elle reçoit du gouvernement. » Il a souhaité

que « justice soit rendue à tous, y compris à l'armée, qui a rempli la mission qui lui avait été confiée en libérant les otages ». « Faut-il rappeler, a insisté le ministre, que quatre gendarmes ont été assassinés et que deux soldats ont trouvé la mort en service commandé ? »

M. Chevènement a estimé que « l'honneur de l'armée ne saurait être entaché par le comportement inadmissible de quelques-uns, qui doit être et sera sanctionné. C'est ainsi, que nous serons les mieux à même de servir le mieux l'étroite union de nos deux peuples et de la nation qui est dans notre République au fondement même de l'esprit de défense ».

Évoquant, à Roubais, les circonstances de l'assaut d'Ouvéa, le premier ministre, M. Michel Rocard, a déclaré, vendredi soir, en faisant allusion aux responsabilités du précédent gouvernement, « ces hommes qui voulaient gagner à n'importe quel prix, fuir ce qui leur saug... »

### Un reportage radiophonique à Ouvéa

## Les squelettes, le vieil homme et la hache

« Ensuite, je suis parti jusqu'au fond de la grotte. Il y avait des squelettes. »

— Des squelettes de quoi ?

— De nos ancêtres (...).

— Comment expliquez-vous qu'ils ne l'aient pas trouvé ?

— J'étais dans le trou, au fond du trou (...).

— Pour le peuple canaque, c'est une grotte qui a une histoire particulière ?

— Pour nous c'était la grotte où nos ancêtres se réunissaient pour faire la guerre. C'était un trou de guerre.

Ce dialogue est extrait de « Passerelles », une émission consacrée, sur France-Inter, le samedi 11 juin, à un voyage surprenant sur l'île d'Ouvéa. Il y a trois semaines, Jean-Luc Blain a pris le temps de promener son micro de tribu en tribu, enregistrant des chants.

Un micro qu'il ne quitte jamais, au point de faire vivre en direct — différé — sa découverte de la grotte d'Ouvéa — « C'est tout petit, ça paraît minuscule » — en compagnie de son guide canaque qui s'avère être l'un des preneurs d'otages. Agé de dix-neuf ans,

Olivier Xolewawa — il livre sans difficulté son nom — a réussi à s'échapper en rampant : aujourd'hui, il attend, dans sa tribu de Gossana.

Après, le journaliste a recueilli le témoignage d'un vieil homme de soixante-dix ans, sur l'attitude des militaires quand, un lendemain de la prise d'otage du 22 avril et de l'assassinat de quatre gendarmes à Fayoué, ils recherchaient l'emplacement de la grotte. En voici, la transcription intégrale, mot à mot :

« On a été me chercher. On m'a emmené en haut, dans la petite maison. Ils m'ont collé contre la maison, dedans. Il m'a mis un fusil. Il a poussé avec le fusil. Puis il y a un autre qui vient. Ils sont trois. Ils me saourent et il y a un autre qui me tape sur le ventre avec un bâton. Puis, au bout du bâton, il y avait une décharge. Ils piquent le ventre, ils frappent avec le bâton. Après, ils chargent les fusils, ils piquent fort, ici, et ils me disent de parler. »

« Ils me demandent de parler. J'ai dit : « Je vais dire quoi ? Je sais pas ». Ils demandent après

les otages. Je sais pas. Après je lui ai dit : « Tu peux tirer. » Il m'a dit : non, c'est trop beau, tu vas mourir ; il faut que tu souffres. Après, il y avait un autre qui est venu là, il m'a foutu un coup de pied, et puis, il a pris la ceinture, il m'a serré, avec la ceinture, le cou. Après, il me relâche. Il me demande de parler. J'ai dit, je dis toujours la même chose : « Je vais dire quoi ? Je sais rien. »

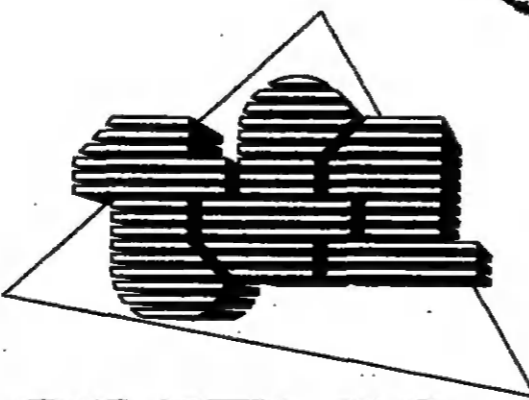
« Il m'a serré trois, quatre fois comme ça. La cinquième fois, il m'a serré longtemps jusqu'à ce que je suis évanoui. J'ai tombé par terre. J'ai resté un moment par terre. Je me suis relevé. Il y a un autre qui s'est assis. Il m'a serré avec un bâton, une hache. Il dit : bon, on va te couper un doigt. Il me tire à la porte. Il y avait le haut de la fenêtre, il me posa la main [dessus]. Il tient comme ça la hache, la tarière. Il dit : bon, on va te couper un doigt, il faut que tu parles. J'ai dit : « Je vais dire quoi ? Si tu veux couper le doigt, tu coupes tout ? Tu vas couper combien ? Tu peux couper tout ? » Après, il s'est arrêté. Il y a un autre qui m'a appelé. C'est là qu'ils m'ont relâché. »

(Publicité)

# Qui rassemble tous les Français sur le même programme?



**RTL**



**LE POINT**

**DIMANCHE 12 JUIN 19 H 40**

En exclusivité avec Ipsos et Le Point, l'intervention la plus rapide, et dès 20h 00 les estimations les plus fiables. En compagnie de Michèle COTTA, de Gérard CARREYROU, de Paul-Jacques TRUFFAUT, d'Olivier MAZEROLLE, Patrick POIVRE D'ARVOR livre les résultats et interroge tout au long de la soirée de nombreuses personnalités. Dimanche 12 Juin dès 19h 40, l'info et le suspense sont au programme sur RTL, TFI, LE POINT.

**88**

LÉGISLATIVES

Vous pourrez retrouver tous les résultats détaillés dans le Point dès Mardi.

# Société

## ENVIRONNEMENT

### Deux cent mille Tourangeaux privés d'eau courante

« Nous avons écrit l'irréparable en stoppant le pompage de l'eau dans la Loire », a déclaré, soulagé, le maire de Tours, M. Jean Royer, au lendemain de la pollution de la Loire par des produits chimiques provenant de l'usine Protex. C'est aussi l'avis du ministre de l'Intérieur, M. Pierre Joxe, qui s'est félicité au cours de sa visite sur place, le vendredi 10 juin, de « la vigilance des autorités », qui ont su prendre la bonne mesure au bon moment. On peut, en revanche, s'étonner que les services d'incendie, une fois de plus, aient préféré avant tout étendre le sinistre à grande eau plutôt que de laisser se consumer l'atelier de l'usine, de toute façon détruit par l'explosion du 8 juin.

L'incendie d'Auzouer-en-Touraine est, en effet, la réplique exacte des accidents chimiques où l'on redoute l'extension de l'incendie et surtout le « usage toxique », alors que le risque majeur se trouve bel et bien dans l'écoulement de l'eau. A Bâle, le groupe Sandoz a tiré la leçon en édifant à grands frais des murs de

rétenion autour des entrepôts, afin que, en cas d'incendie, on puisse arroser les flammes sans risquer de contaminer les eaux du fleuve tout proche. Or l'usine Protex, qui est une installation classée soumise à autorisation préalable, ne comportait pas ces murs de rétenion. Elle ne figure pas non plus dans la liste des quelque 350 sites industriels à haut risque (directive Seveso).

Le plus surprenant est qu'un arrêté préfectoral, du 12 décembre 1986, prévoyait la réalisation d'un plan d'opérations internes à l'entreprise ainsi que différents travaux d'aménagement concernant la pollution des eaux et l'élimination des déchets. Ces travaux auraient dû être effectués au plus tard le 30 juin 1987, mais, en dépit d'une mise en demeure puis d'un nouveau délai, ces travaux n'avaient toujours pas été faits à la date limite du 31 mars 1988. L'autorité préfectorale n'avait pas utilisé les moyens de contrainte mis à sa disposi-

tion, car la direction de l'usine avait promis que les travaux de modernisation allaient être entrepris incessamment.

Quoi qu'il en soit des responsabilités, le secrétaire d'Etat à l'Environnement, M. Eric Lalonde — qui avait été nommé coordinateur du comité d'évaluation de la pollution du Rhin après l'accident Sandoz par son prédécesseur, M. Alain Carignon — a décidé la mise en place, lors de sa visite à Tours, vendredi, d'un comité d'experts scientifiques chargé de conseiller la cellule de crise constituée autour du préfet. Ce comité, présidé par le délégué aux risques majeurs, M. Thierry Chambolle — également directeur de la prévention des pollutions, — devrait ensuite être suivi d'une commission d'évaluation chargée, comme pour le Rhin, d'étudier toutes les conséquences de l'accident et de proposer des solutions de restauration.

ROGER CANS.

## JUSTICE

### En Seine-et-Marne

#### Sept inculpations après la mort de deux personnes brûlées vives

Sept jeunes gens âgés de vingt-trois à trente-cinq ans ont été inculpés, le vendredi 10 juin, d'assassinat et d'incendie volontaire, par un juge d'instruction de Meun, après l'incendie d'une cabane en bordure de Seine, sur la commune de Mée (Seine-et-Marne), dans laquelle un homme, François Besset, trente-sept ans, employé à la SNCF, et sa compagne, Nelly Barget, trente-quatre ans, ont été brûlés vifs le 4 juin dans la soirée.

Quatre des inculpés ont été écroués et les trois autres laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Les sept jeunes gens, qui affirment avoir voulu détruire la cabane par jeu, sous l'empire de l'alcool, soutiennent qu'ils ne savaient pas qu'elle était habitée. Ils avaient été interpellés jeudi par les policiers du SRP de Versailles (*Le Monde* du 11 juin).

● RECTIFICATIF : Affaire Jobic. — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, par un arrêt du 3 juin, a assoupi — et non levé comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions du 11 juin — le contrôle judiciaire auquel est soumis le commissaire parien Yves Jobic, inculpé en novembre 1987 de « proxénétisme aggravié ».

La chambre d'accusation a, en effet, décidé d'autoriser désormais le commissaire, mais seulement dans l'exercice de ses fonctions, à se rendre rue de Budapest à Paris, où travaillent deux prostituées qui avaient accusé le policier de toucher de l'argent de proxénètes et de péripatémisme.

Avant l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles, le contrôle judiciaire interdisait totalement au commissaire de se rendre dans cette rue, même pour l'exercice de sa profession.

Le deuxième volet du contrôle judiciaire reste en vigueur. Il s'agit de l'interdiction faite au commissaire Jobic de rencontrer certaines personnes dans le cadre de cette affaire.

## La Loire empoisonnée

(Suite de la première page.)

implantée depuis plus de trente ans sur les communes d'Auzouer-en-Touraine et de Villedôme, proches de Château-Renaud, l'usine avait été bâtie à proximité d'une petite rivière, la Brenne, affluent de la Cluse, qui se jette elle-même dans la Loire à Vouvray, en amont de Tours. Trop bien connue de sociétés de pêche de la région, la Protex n'était pas non plus vraiment inconnue des services préfectoraux d'Indre-et-Loire, pas plus que de la direction régionale de l'industrie et de la recherche. Tout cela fera à l'évidence l'objet, dans les jours qui viennent, d'une vive polémique quand il s'agira d'établir avec précision la hiérarchie des responsabilités.

Mercredi donc, tôt dans la nuit, un incendie dont il reste à déterminer les causes se déclare dans l'usine. Plusieurs brigades de pompiers tentent d'éviter le pire, avant, non sans mal, au moyen de certains de tonnes d'eau, de circonscrive le sinistre. Il faudra en définitive les renforts de l'armée de l'air et de ses « canons à mousse » pour maîtriser la situation. Du moins le croyait-on. On craignait la formation d'un nuage toxique qui, assure-t-on, n'apparut pas. On n'avait pas suffisamment gardé aux eaux de ruissellement — emportées par la Brenne jusqu'à la Loire, pénétrant vraisemblablement aussi dans le sol, ce furent elles qui véhiculèrent la pollution.

Les pouvoirs publics hésitèrent, semble-t-il, entre deux hypothèses diamétralement opposées : tout mettre en place pour contenir les eaux contaminées ou, au contraire, accélérer artificiellement la circulation des fluides naturels pour diluer autant que possible la menace toxique. On n'hésita pas longtemps. Les quelques barrages mis en place sur la Brenne se révélèrent inefficaces, et eux-mêmes victimes des

substances chimiques contenues dans l'eau.

Tours, alors, n'avait pas encore saisi la menace qui pesait sur elle.

« Nous avons créé une cellule de crise dès le mercredi après-midi », explique-t-on dans l'entourage de M. Jean Royer, maire de la ville. « Après avoir multiplié la fréquence des prélèvements dans nos deux stations de pompage de l'eau de la Loire, la première alerte fut enregistrée le jeudi à 17 h 30, avec l'apparition d'une pollution incompatible avec le traitement et la consommation de l'eau. » Trente minutes plus tard, le maire de Tours et le préfet d'Indre-et-Loire prirent d'un commun accord, insiste-t-on à la mairie, la décision de faire stopper le pompage des eaux du fleuve qui alimentent de manière exclusive les 139 000 Tourangeaux. Cinq communes situées sur la rive droite de la Loire, étant elles-mêmes atteintes, près de 200 000 personnes étaient ainsi, en quelques heures, privées d'eau courante.

### Cellule de crise

Une cellule de crise à la mairie, un PC opérationnel à la préfecture, l'affaire fut rondement menée, d'autant plus que beaucoup de responsables avaient vécu, il y a dix ans dans quelques jours, une situation comparable, avec l'effondrement du « pont de pierre », l'un des principaux points de passage entre le nord et le sud de la ville, qui avait entraîné, par rupture des canalisations, l'arrêt pendant plus d'une semaine de toute distribution d'eau.

Sans plan ORSEC mais avec le soutien de l'armée, des pompiers, de la sécurité civile ainsi que de quelques bonnes volontés, les responsables ont su prévenir tout affolement collectif : lettre d'information quoti-

dienne — tirée à 65 000 exemplaires et distribuée par une société privée, permanence téléphonique jour et nuit, multiplication des points d'eau où l'on vient par dizaines chercher le nécessaire quotidien, la ville redécouvre, sinon une véritable solidarité, du moins les joies de la fontaine publique imposées.

### Problèmes de robinets

A domicile, chacun prend la mesure de l'importance, oubliée, qu'il y a à disposer d'eau courante. Plus d'eau : plus de douche ou de bain, bien sûr, mais aussi plus de sanitaires en fonctionnement. Il faut réinventer le tout-à-l'égout, se priver de légumes : que d'eau pour laver une salade ! Acceptable dans les maisons individuelles, la situation est plus difficile dans les immeubles collectifs, la chaleur quasiment gratuite ne facilitant nullement les choses. Plus d'eau : plus de pain. Les pompiers ont servi en priorité les boulangers de la ville. Plus d'eau : plus de soins. On a non sans mal desservi le CHU Bretonneau. Avec l'aide de la commune de La Riche, les rez-de-chaussées de l'hôpital ont pu être alimentés alors que l'eau était montée à la main dans les étages et qu'un laboratoire pharmaceutique voisin fournissait l'eau distillée au centre de transfusion sanguine.

Tours, ville touristique, voit aujourd'hui s'éloigner les visiteurs. Hôtels et restaurateurs commencent à faire le compte de ce que leur coûtera cette pollution. On a demandé aux parents de garder, dans la mesure du possible, les enfants à la maison, les cantines scolaires ne pouvant faire face très longtemps à cette sécheresse imposée. La crainte de l'incendie non maîtrisable fait aussi annuler une série de manifestations collectives.

Seule certitude — et seul espoir, — le concert de Johnny Clegg, prévu pour lundi soir et pour lequel onze mille personnes ont déjà acheté une place, sera maintenu.

Camions militaires dans les rues, usines en chômage technique, files d'attente aux points de distribution, la ville est comme assiégée. Un « train d'eau » de 15 000 mètres cubes venu de Sète — seul endroit en France, explique-t-on à la mairie, où l'on dispose de wagons adéquats — était attendu samedi. Les communes voisines non touchées, celles du sud, qui puisent leur eau dans le Cher ou plus profondément dans la nappe phréatique, fournissent le liquide dans la mesure de leurs moyens.

La menace est d'autant plus mal vécue qu'aucun cas d'intoxication n'a officiellement été recensé et que l'on connaît mal les risques encourus. Seules victimes — en dehors de l'ouvrier brûlé lors de l'incendie de l'usine Protex, — les poissons des deux rivières contaminées. Les responsables municipaux et préfectoraux sont pourtant formels : quel que soit le coût de cette privation et les désagréments qu'elle cause, l'eau ne sera rétablie que lorsqu'une série d'analyses complémentaires et exhaustives auront

démonstré la disparition de toute trace de toxique. On reconnaît toutefois que, compte tenu du nombre et de la variété des produits chimiques entreposés dans l'usine Protex et des réactions induites par le très haut degré auquel ils furent portés lors de l'incendie, on ne sait plus trop quoi chercher dans l'eau du fleuve.

Tout se passe comme si seule l'eau pouvait dissoudre le mal qui est en elle. Faute de comprendre et de maîtriser, il faut au plus vite diluer. C'est pourquoi l'on étudie très sérieusement, dans le cadre de l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents), que préside M. Jean Royer, le projet d'une ouverture — d'une « lachure » — de deux barrages situés haut en amont, à Villefontaine (Loire) et à Nausac (Lozère). Cet afflux d'eau permettrait de faire passer de 500 à 700 ou 800 mètres cubes/seconde le débit du fleuve. Cette « lachure » correspondrait à une crue subite d'un mètre environ. Est-ce ainsi que l'on parviendra à nettoyer le lit du fleuve souillé ? Et comment les municipalités d'aval percevront-elles une telle décision ? La Loire, qui ne réunit plus ses rives, pourrait bien alors les opposer.

JEAN-YVES NAU.

### Les réactions des organisations de protection de la nature

A la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), on constate « les dramatiques carences des systèmes de prévention et de lutte contre les pollutions et les risques industriels ». La FFSPN souligne que « l'entreprise Protex, pollueur notoire, a fait l'objet depuis une vingtaine d'années d'une trentaine de procès-verbaux, sans suite à notre connaissance ». La Fédération départementale de pêche, l'association Truite, ombre et saumon (TOSI) et la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT) déclarent qu'elles « ont dénoncé depuis longtemps les agissements de cette entreprise ». Les Amis de la Terre, pour leur part, critiquent « la négligence des pouvoirs publics envers ce genre d'installations dites classées et le non-respect de la réglementation ». Ils demandent que « des moyens techniques et financiers permettent aux inspecteurs des installations classées, chargés du contrôle de ce genre d'usine, de jouer pleinement leur rôle ».

Le comité législatif d'information écologique (COLINE) souligne lui aussi combien cet accident rend indispensable l'augmentation des effectifs des inspecteurs d'installations classées, « alors même que M. Carignon, le prédécesseur de M. Lalonde, voulait transférer une partie de leurs responsabilités sur les communes ».

L'association SOS-Environnement estime qu'« il ne suffit pas de créer une commission d'enquête après chaque accident industriel. Il faut prévenir ces accidents ».

Quant à l'association Robinet-Bois — dissidente de Greenpeace — elle remarque : « Après les incendies de Péage-de-Roussillon et de Bâle, l'incendie du dépôt Shell de Lyon a montré que la rétenion des effluents produits lors d'un incendie était nécessaire à la protection de l'environnement. Des mesures de prévention permettant de satisfaire cet objectif devraient systématiquement être fixées pour des installations de ce type ».

## SPORTS

### FOOTBALL : Championnat d'Europe des nations

#### L'ouverture réussie

Confrontés aux mêmes problèmes que son confrère italien après la Coupe du monde de 1986, Franz Beckenbauer, le patron de la sélection allemande, n'a pas eu la même chance. Pour remplacer les finalistes de Mexico à bout de souffle, il n'a pas trouvé de génération de remplacement. Ce football allemand loué pour son impeccable organisation semble ne plus produire de jeunes talents.

Aux entrées du Rheinstadion, on avait sacrifié sans hémoragie au rituel de la feuille (1). Comme antidote aux menaces qui pèsent sur la sécurité du football, les organisateurs de l'Euro 88 avaient choisi la pureté des voix enfantines. Des chorales venues des huit pays participants ont ouvert la compétition par des chants de concorde. Cette jeunesse dansant la main dans la main était l'assistant symbole dont le football international a besoin pour se rassurer. Il ne restait plus aux footballers ouest-allemands et italiens qu'à apporter leur contribution à la soirée inaugurale.

L'Allemagne et l'Italie, deux équipes en reconstruction après avoir traversé une crise, avaient le même besoin de convivialité. A une nuance près toutefois : disputant ce championnat d'Europe à domicile, les Allemands sont tenus aux résultats. Azeglio Vicini, a épargné depuis longtemps à ses joueurs en affirmant : « Cette équipe n'a été mise sur pied que dans une optique : la Coupe du monde de 1990 en Italie ».

Ce technicien de cinquante-cinq ans a fait sa carrière dans l'ombre d'Enzo Bearzot, dont il était l'adjoint aux coupes du monde de 1978, de 1982 et de 1986. Nommé entraîneur national après la défaite italienne au Mondial mexicain, il a pu mettre en œuvre sa conception plus offensive du football grâce à une bande de jeunes joueurs qu'il connaissait bien. Les Viali, Mancini, Donadoni, Giannini, Maldini ont grandi ensemble sous sa paternelle autorité dans les sélections juniors et espoirs de la Péninsule.

Ils ont moins de vingt-cinq ans, mais, selon leur entraîneur, « ils compensent leur manque d'expérience par l'enthousiasme et la rage de vaincre ». Un peu court, l'explication ne dit mot de la grande classe évidente pour les deux attaquants de la Sampdoria de Gênes, Gianluca Viali et Roberto Mancini, l'auteur du but italien (53<sup>e</sup> minute). Pour la jeune relève transalpine, l'Euro 88 est un test grandeur nature de ses capacités en grande compétition.

DUSSELDORF de notre envoyé spécial

### Agir plutôt que réagir

A la veille du match, la composition de l'équipe restait une énigme et l'Allemagne sportive bruisait de critiques à l'encontre du sélectionneur. Finalement, Beckenbauer a réussi un savant dosage entre les joueurs d'expérience et les nouveaux afin de mettre en œuvre le style de jeu qu'il préconise depuis sa prise de pouvoir en 1984 : moins physique, plus créatif. « Au Mexique, la sélection allemande s'était distinguée par sa volonté inflexible et ses qualités athlétiques expliquant, il est vrai, nous serons obligés de faire le jeu. Il nous faudra agir plus que réagir ».

C'est pour cela que ce match d'ouverture fut animé, les deux équipes acceptant le défi de l'offensive. Face à une belle organisation italienne, il fut cependant l'Allemagne à conduire le jeu à leur guise. Au contraire, ils durent à nouveau mobiliser toute leur énergie pour réagir au but italien. Andreas Brechne s'en chargea (57<sup>e</sup> minute) sur un coup franc de Pierpaolo Pistori. Deux vétérans respicés des campagnes antérieures.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) La police ouest-allemande a arrêté quatre personnes et fermé l'entrée du Rheinstadion à quatre vingt et une personnes dont les alcoolisés étaient positifs.

● FOOTBALL : Caen en première division. — Les charnois niortais n'auront passé qu'une saison en première division. Le match retour des barrages, ils se sont inclinés 3-0, vendredi 10 juin, à Caen. Grâce à cette victoire, les Normands accèdent pour la première fois à l'élite du football national. Pour boucler le budget du club la saison prochaine, la municipalité se propose d'allouer une subvention de 8 millions de francs. M. Michel Ornano, président du conseil général, a assuré que le département prendrait en charge 30 % du financement d'un nouveau stade de 30 000 places « nécessaire pour tout le Calvados ».

### Les agents polluants

TOURS de notre envoyé spécial

Personne n'est encore en mesure de dresser la liste exhaustive des substances toxiques présentes dans l'eau de la Loire après l'incendie de l'usine Protex. On parle officiellement de sodium, de magnésium, de potassium, de cyanure, de chrome, de cuivre, d'aluminium, d'arsenic et de phénols. Des prélèvements sont effectués heure par heure en différents endroits et à différents niveaux du lit du fleuve. Les analyses sont ensuite réalisées à la fois à Tours, à Orléans et à Paris dans différents laboratoires spécialisés.

De source officielle, on indique que les concentrations en phénols ont atteint, le vendredi 10 juin, 10 milligrammes par litre d'eau. Le pH de l'eau oscille entre 7,2 et 8,6. Les concentrations en calcium étaient de l'ordre de 30 milligrammes par litre, celles de magnésium comprises entre 3,8 et 5, celles de sodium entre 8,8 et 10,1, celles de potassium entre 3,4 et 3,5 et celles de cuivre de l'ordre de 0,04. La toxicité de l'ensemble de ces produits pourrait, indique-t-on de source médicale, provoquer des tableaux cliniques très variés (toxicité digestive, hépatique, neurologique, etc.). Des analyses plus sophistiquées sont en cours, notamment pour identifier quels types de phénols ou de dérivés benzotés sont impliqués.

Il semble qu'en passant de la Brenne à la Loire, les concentrations en toxiques ont fortement diminué, divisées par un facteur compris entre 80 et 100. D'où le projet à l'étude de diluer un peu plus les substances toxiques en provoquant une crue artificielle.

J.-Y. N.

### La Protex : des détergents aux textiles

La direction de Protex, l'usine de produits chimiques d'Auzouer-en-Touraine (Indre-et-Loire), n'est pas inconnue des services préfectoraux qui, à plusieurs reprises, lui ont intimé l'ordre — le dernier remonte à la fin du mois de mai — de veiller à l'application des normes tant en ce qui concerne la fabrication de composés chimiques que l'évacuation des eaux usées. Avec ses cent cinquante employés, Protex fabrique depuis 1952 des produits chimiques pour l'agriculture, les cosmétiques, les détergents et le textile. A ce titre, elle emploie dans ses ateliers quantité de solvants, de polymères, d'acide gras et de métaux dont témoignent les informations données par la préfecture de Tours à propos de l'incendie qui s'est déclaré mercredi dernier. Plus de 500 tonnes de produits auraient brûlé parmi lesquels du naphthalène, de la stéarine, des amines et des alcools.

### Les précédents

Le 1<sup>er</sup> novembre 1986, un incendie éclate dans un entrepôt de la société suisse Sandoz à Schweitzerhalle, près de Bâle. Quelque 1 200 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication d'insecticides, de fongicides et de colorants partent en fumée, mais les copieux arrosages des pompiers, qui craignaient la propagation de l'incendie à d'autres bâtiments de l'immense complexe industriel, entraînent le rejet au fleuve d'une trentaine de tonnes de composés au mercure. Cette pollution du Rhin provoquera la mort soudaine des anguilles et obligera les villes allemandes de l'aval à stopper les pompages pour la fabrication d'eau potable.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1986, un incendie éclate dans un entrepôt de la société suisse Sandoz à Schweitzerhalle, près de Bâle. Quelque 1 200 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication d'insecticides, de fongicides et de colorants partent en fumée, mais les copieux arrosages des pompiers, qui craignaient la propagation de l'incendie à d'autres bâtiments de l'immense complexe industriel, entraînent le rejet au fleuve d'une trentaine de tonnes de composés au mercure. Cette pollution du Rhin provoquera la mort soudaine des anguilles et obligera les villes allemandes de l'aval à stopper les pompages pour la fabrication d'eau potable.



# Société

## La catastrophe ferroviaire de Flaujac (31 morts)

### Deux ans de prison ont été requis contre le chef de gare d'Assier

Après une journée de débat, vendredi 10 juin, le tribunal de grande instance de Cahors rendra son jugement, le 1<sup>er</sup> juillet, sur la catastrophe ferroviaire de Flaujac (Lot), au cours de laquelle trente-et une personnes ont été tuées et quatre-vingt-onze

blessées, le 3 août 1985. Le procureur de la République, M. Pierre Nalbert, a requis deux ans de prison avec sursis à l'encontre de M. Yves Salems, trente-sept ans, chef de gare intérimaire d'Assier (Lot), considéré comme le principal responsable de l'acci-

dent, et un an avec sursis à l'encontre de M. Charles Boudret, quarante-quatre ans, chef de gare intérimaire de Gramat (Lot), qui n'avait pas annoncé à son collègue d'Assier l'arrivée d'un train de manière réglementaire.

### Gérer l'erreur humaine

Comme lors de l'autre catastrophe de l'été meurtrier 1985 à Argenton-sur-Creuse (quarante-trois morts) récemment jugée à Chateauroux (*le Monde* daté 18-19 mai), le procès de la responsabilité individuelle glisse rapidement sous l'impulsion de la défense vers la mise en cause de l'institution : la SNCF.

Cette affaire de numéro non transmis a donné lieu, à Cahors, à un débat approfondi sur les conditions dans lesquelles se produisit le drame.

Yves Salems était en poste seul à la gare d'Assier, Charles Boudret, également, à celle de Gramat. Ce qui impliquait, pour eux, d'assurer le trafic et la sécurité, de vendre les billets, de répondre aux renseignements, d'assurer l'accueil commercial, la comptabilité et même la propriété des locaux. Les avocats de la défense, M<sup>rs</sup> Francis Cohen-Séat (Paris), Lucien Bedoc (Montauban), Alain Miranda (Agen), ont insisté sur le fait que les deux impératifs qui sont exigés — sécurité et efficacité commerciale — ont entre eux quelque chose d'incompatible.

Les deux prévenus étaient, en outre, intérimaires. Ce qui, en langage cheminot, désigne des professionnels confirmés (et bien notés en l'occurrence, le président du tribunal, M. Pierre Gouzenne, et plusieurs témoins l'ont souligné), mais dont le travail est de faire des remplacements. Ils étaient arrivés tous deux, la veille, dans leurs postes respectifs : c'étaient les congés payés.

Le jour de la catastrophe était un samedi, jour dont les horaires (et

donc les numéros des trains) diffèrent des autres jours ; certains trains habituels ne circulent pas en outre en été. Bref, un ensemble de facteurs lourds d'erreurs potentielles, que la défense attribua avec insistance au souci de la SNCF de privilégier la rentabilité au détriment de la sécurité. Un chiffre cité par M<sup>rs</sup> Cohen-Séat : sur les 97 kilomètres de voie unique qui relient Brive à Flaujac l'effectif des cheminots est passé de 119 agents en 1970 à 40 au moment du drame.

### En quelques secondes

Mais le point le plus dramatique fut soulevé par Yves Salems lui-même. Son erreur, qu'il avait reconnue spontanément, ne dura que quelques secondes ; Charles Boudret le rappela d'ailleurs tout de suite après la communication traditionnelle de routine pour lui dire qu'il s'était « planté ». Mais l'autorail venait de décoller et rien ne pouvait plus enrayer la catastrophe.

Comment admettre un tel état de chose, intervint la défense, à l'époque des satellites, de la *ci-bi*, des télécommunications sophistiquées dans tous les domaines ?

« On peut alerter un TGV, qui roule à 300 kilomètres l'heure, à plus de 200 kilomètres de sa gare de départ, et l'on reste impuissant sur un tronçon de quelques kilomètres ? » Et de critiquer encore la « rigueur budgétaire » de la SNCF qui « sacrifie la sécurité ».

Les avocats de la partie civile (moins d'une dizaine de familles de

victimes, la SNCF ayant, à son habitude, procédé rapidement aux indemnités) insistèrent aussi sur les responsabilités de la compagnie. En 1981, une collision similaire sur la même voie unique avait fait un mort. Les cheminots CGT avaient alors proposé en vain la mise en place de fusées rouges d'alerte à mise à feu électrique, commandant l'arrêt immédiat.

Le procureur, M. Pierre Nalbert, s'en tint dans son réquisitoire, très modéré, à l'accusation d'« erreur humaine ». Il s'appuya sur les témoignages de la hiérarchie de la société nationale, qui avait insisté sur « l'application approximative des règlements », dont « les exigences sont justifiées », ainsi que sur le « laxisme » né de la routine.

« Ces deux hommes ne sont pas des lampistes », conclut M. Nalbert. « Ce sont des hommes de responsabilité ; quant à leurs tâches elles sont certes difficiles mais pas insurmontables ».

M. André Chadeau, président de la SNCF à l'époque (il avait démissionné en septembre 1985 après cette série de catastrophes), avait été cité à comparaître. Il n'était pas là. « La SNCF, protestèrent les parties civiles et la défense, est une puissance qui se juge au-dessus des lois » et qui « méprise la justice ». Le président M. Pierre Gouzenne s'était, de son côté, posé une question en début d'audience : « Un vrai système de sécurité ne devrait-il pas intégrer l'erreur humaine ? »

GEORGES CHATAIN.

## Sur mandat d'arrêt international

### L'ancien officier SS Aloïs Brunner est recherché pour « crimes contre l'humanité »

M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, a délivré, vendredi 10 juin, un mandat d'arrêt international visant Aloïs Brunner, officier nazi, chef du camp de Drancy en 1943 et 1944.

Condamné par contumace, en janvier et mai 1954, à la peine de mort pour « crimes de guerre » par les tribunaux militaires permanents des forces armées de Marseille et de Paris, Aloïs Brunner est aujourd'hui recherché pour « crimes contre l'humanité ».

Ces crimes, qui ne sont pas couverts par la prescription, ont justifié la condamnation, le 4 juillet 1987, de Klaus Barbie à la réclusion criminelle à perpétuité.

Le 4 décembre dernier, M<sup>rs</sup> Serge Klarsfeld et M<sup>rs</sup> Charles Libman avaient déposé, au nom de l'association Les fils et les filles des déportés juifs de France, chez le doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris, une plainte contre Aloïs Brunner pour « crimes contre l'humanité ». Cette plainte se fondait sur l'action au camp de Drancy d'Aloïs Brunner, à qui il est reproché d'avoir « participé, comme dirigeant, organisateur et complice, à l'opération d'un plan concerté tendant à l'arrestation, à l'internement et à la déportation de nombreux enfants juifs pour des motifs raciaux » (*le Monde* daté 6-7 décembre 1987).

Ces faits, qui n'ont pas été examinés par les tribunaux militaires en 1954, concernent, selon la plainte déposée par les deux avocats, l'arrestation, le 20 juillet 1944, de deux cents enfants juifs qui se trouvaient dans des centres de l'Union générale des Israélites de France et de la région parisienne. Regroupés à Drancy, ils devaient être déportés, le 31 juillet 1944, au camp d'Auschwitz.

M<sup>rs</sup> Serge Klarsfeld avait retrouvé, en 1982, l'ancien officier nazi, réfugié à Damas, en Syrie, sous le nom de Georg Fisher.

Le mandat d'arrêt délivré par M. Grellier intervient après des actions similaires intentées par de

nombreux pays comme l'Autriche, la RFA, la Pologne et les Etats-Unis, mais la Syrie n'a jamais donné suite aux demandes d'extradition du criminel de guerre nazi.

Aloïs Brunner, né en Autriche et âgé aujourd'hui de soixante-seize ans, a été l'un des adjoints d'Adolf Eichmann, l'un des responsables nazis de la « solution finale » à l'encontre des juifs, condamné à mort et exécuté en Israël après avoir été enlevé en Argentine par un commando du Mossad, les services secrets israéliens. Adhérent au Parti nazi autrichien clandestin en 1931, Aloïs Brunner devint SS sept ans plus tard.

## A la cour d'appel de Pau

### L'Etat reconnu responsable d'une blessure par grenade lacrymogène

La première chambre civile de la cour d'appel de Pau (Pyrénées-Atlantiques) vient de retenir la responsabilité de l'Etat dans le préjudice corporel subi par une jeune femme blessée par une grenade lacrymogène lors d'une manifestation à Bayonne le 20 décembre 1983.

La cour a accordé à M<sup>rs</sup> Martine Bisaut, trente-trois ans, qui avait eu une joue arrachée et les deux mâchoires fracturées, une provision de 24 000 F en attendant les résultats d'une expertise qui a été ordonnée. En retenant la responsabilité civile de l'Etat, la cour de Pau a ainsi infirmé un premier jugement du tribunal de grande instance de Bayonne qui avait refusé toute réparation du fait que la demanderesse avait participé à une manifestation non autorisée.

# Paris-Glasgow aller et retour dans la journée.

## Les écossais apprécieront de ne pas devoir vous retenir à dîner.



Maintenant, il vous suffit d'une journée pour traiter vos affaires à Glasgow. Vous quittez Paris à 7h 55 et arrivez à Glasgow à 8h 35, pour en repartir à 18h 35 et être de retour à 21h 10.

**BRITISH AIRWAYS**  
The world's favourite airline.



Spectacles

théâtre

Samedi 11 - Dimanche 12 juin

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIC-FRAC. Théâtre de la Puturbine (42-61-44-16). Sam. 20 h 30; dim. 15 h.
LA NUIT SUSPENDUE. Théâtre Alopé (46-58-46-52). Sam. 20 h 30.
LA FORCE DE TUEUR. Théâtre de l'Europe (43-20-92). Sam. 19 h.

LES autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Proscenium 30 h 30.
BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). O. Impression théâtrale ou Dom Juan; 20 h 30.

LES opéras

LA CIGALE (42-32-38-00). Le Cadi dupé. 21 h. Sam. opéra-bouffe de Monsigny, mise en scène C. Barreau, par l'ensemble Alexandra Stijn, avec M. Akéassan, M. Sieya, P. Canal, F. Vassar, dans le cadre du Festival de la Bette-Montparnasse.
OPÉRA-COMIQUE (Jules Verne) (42-96-06-11). Thésis, 19 h 30, sam. (dernière). Comédie lyrique en trois actes et sept tableaux de Jules Verne, d'après Anatole France, mise en scène N. Jold, dir. musicale L. Foster, avec A. Penzance, G. Garin, F. Dumont, C. Malflou.

Opérette

THÉÂTRE TRISTAN-BERNARD (43-22-38-40). Bagatelle, 19 h. Sam. opérette d'Offenbach, mise en scène J.M. Lecon, dir. musicale L. Danoy de Segonzac, avec J. Saod, L. Durand, V. Vitroz, E. Vallois, L. Granellet (piano).

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Patrice Fontanarosa, III h. Sam. Violon. Œuvres de Vivaldi, Faure, Dvorak. Paganini.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Costas Ntongmanos, 20 h 30, sam. Musique rebelle de Grèce.
CHAILLOT (Théâtre national de) (47-27-81-15). Groupe vocal de France, 20 h 30, sam. Ensemble de la Nouvelle Opéra philharmonique, dir. Y. Prin et G. Rebel. Œuvres de Herstein, Madama.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24)
SAMEDI
Dernier Atout (1942), de Jacques Becker, 15 h; Si l'avis des Disciples (1988, VHS), de Nadav Levitan, 17 h; Le Page de Vénus (1986, VHS), de Robert von Asterker, 19 h; Tabatha (1988), de Raymond Rajanaarivelo, 21 h.

Le samedi

Le Sorcier du ciel (1948), de Marcel Blüchler, 15 h; Domant Accordia (1988, VHS), de Daniele Luchetti, 17 h 15; Hôtel Terminus-Klara Barthe et son temps (1988), de Marcel Ophüls, 19 h 15.

Le dimanche

Le Cinéma français des années 50: Broadway By Light (1957), de William Klein, Accessoire pour l'échouage (1957), de Louis Malle, 14 h 30; Un condamné à mort s'est échappé (1956), de Robert Bresson, 17 h 30; Le Jument verte (1959), de Claude Autant-Lara, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

PARIS DE COQ À L'ŒUF: Actualité ancienne: Actualité Gaumont, III h 30; Et un raton laveur: Observation de l'humanoïde (1980) de C. Dury, D. Choupaillat, O. Pascal, les Éclairés (1981) de J.-M. Soyez, Jacques Prévert et... (1982) de A. Fuzesi, 14 h 30; l'Age bête (1959) de A. Trepozt, l'Age bête (1959) de A. Trepozt, la Bête noire (1983) de Patrick Chaput, 16 h 30; Un vilain petit canard: Le Cygne (1983) de D. Delouche, Aux quatre coins du Canada (1987) de Bernard Batsist, 18 h 30; Qui veut voir son chien: Béton Chien (1981) de Jean Renoir, 18 h 30; l'Age bête (1959) de A. Trepozt, la Bête noire (1983) de Patrick Chaput, 20 h 30.

Le dimanche

Paris de coq à l'œuf: A bon chat bon rat: le Bézallé et le Mince (1966) de R. Lecartier, Monsieur La Souris (1942) de Georges Lacombe, 14 h 30; Chat échoué: créant l'eau fraîche: la Combinaison de la grande (1983) de T. Gillo, Cible de potence (1951) de Roger Richobé, 16 h 30; Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre: Souris (1979) de M. Resnais, 18 h 30; Chiennette (1931) de Jean Renoir, 18 h 30; l'Age bête (1959) de A. Trepozt, la Bête noire (1983) de Patrick Chaput, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

Images, 18 (45-22-47-94); Trois Secrétaires, 19 (42-06-79-79).
LA SEPTIÈME DIMENSION. Film français de Laurent Duquesne, avec Phan Holmes, Olivier Bourboulon, Peter Winfield, Manuel Bourisnhae, Benoît Ferron, Jean-Pierre Orient. Express, 19 (42-33-42-26); Georges V, 8 (45-62-41-46); Trois Parisiens, 14 (45-20-30-19); v.f.: Paramount Opéra, 4 (47-42-35-40); Convention Saint-Charles, 15 (45-39-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

AMSTERDAMNED. (\*) Film hollandais de Dick Maas, v.o.: Forum Horizon, 19 (45-08-57-37); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-93-82); v.f.: Rex, 29 (42-36-43-81); UGC, 19 (45-33-43-51); Fauvette, 13 (43-31-56-86); Mistral, 14 (45-39-52-43); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 19 (45-74-93-40); Images, 18 (45-22-47-94).
AMSTERDAMNED. (\*) Film hollandais de Dick Maas, v.o.: Forum Horizon, 19 (45-08-57-37); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-93-82); v.f.: Rex, 29 (42-36-43-81); UGC, 19 (45-33-43-51); Fauvette, 13 (43-31-56-86); Mistral, 14 (45-39-52-43); Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06); UGC Convention, 19 (45-74-93-40); Images, 18 (45-22-47-94).

PARTEZ EN VACANCES AVEC Le Monde. ABONNEMENTS VACANCES. VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ? Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous... LE MONDE ABONNEMENTS BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

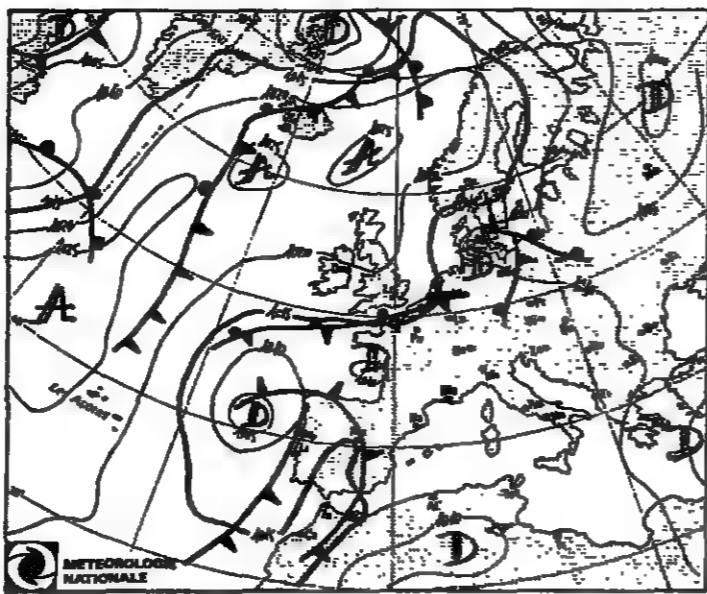
GRAND PALAIS L'OR ET SON MYTHE. EN PREMIERE MONDIALE LES PLUS PRESTIGIEUSES COLLECTIONS DU 'DIEU OR' JAMAIS VUES DONT LES FABULEUX TRESORS DES INCAS. Prolongation jusqu'au 30 juin

Vertical text on the right edge of the page, possibly a page number or publication info.

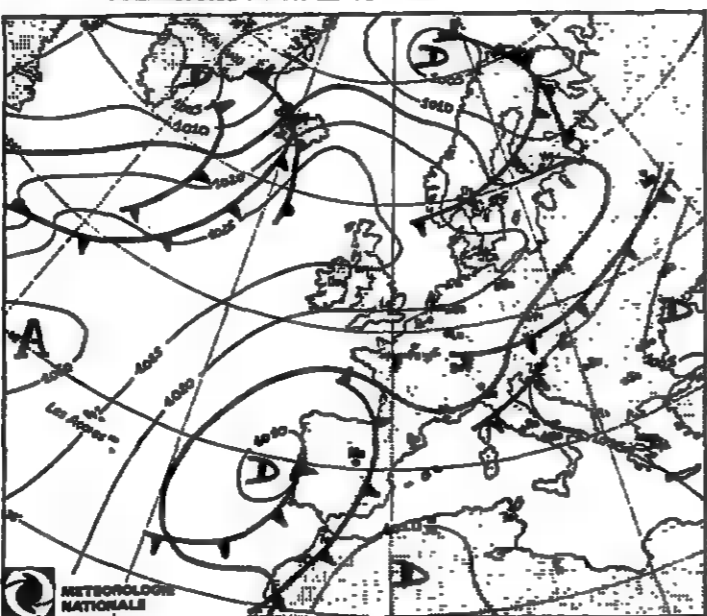
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

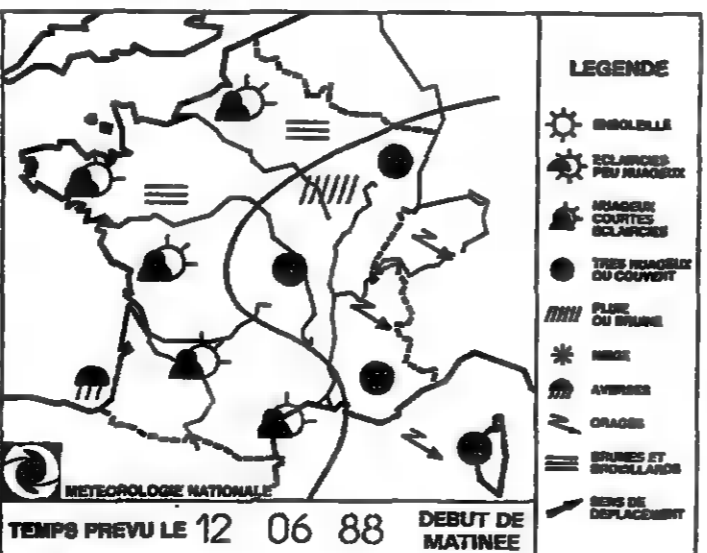
SITUATION LE 11 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 11 juin à 0 heure UTC et le dimanche 12 juin à midi. La dépression centrée au large du Portugal continuera à amener de l'air chaud et instable sur les régions du Sud-Ouest, aux Alpes et au Nord-Est. Sur le Nord-Ouest, en revanche, les hautes pressions de la mer de Norvège dirigeront un flux de nord-est plus frais. Dimanche : Au lever du jour, les nuages seront abondants sur le pays. De plus il pleuvra, on entend des orages éclatèrent sur l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, la Bourgogne, l'Avignon, la région Rhône-Alpes, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse. De la Vendée, du Poitou et du Berry, aux Pyrénées et au Languedoc, il, ce seront des ondées qui se produiront. De la Bretagne, à l'Orléanais, aux Ardennes et au Nord, on ne réussira pas de se mouiller, mais attention aux brouillards par endroit. Au cours de la matinée, le soleil se montrera petit à petit plus généreux, mais il faudra encore compter sur des passages nuageux. Ces éclaircies s'étendront aussi dans l'après-midi à la Vendée, aux Charentes-Poitou, au Berry, à l'Auxois, à la Champagne et à la Lorraine. Alors que sur toutes les autres régions, plus au sud, les nuages resteront nombreux et des ondées orageuses se généraliseront. Côté températures : il fera un peu plus frais sur les régions du Nord-Ouest, avec 10 à 13 degrés au petit matin et 19 à 22 degrés au meilleur moment de la journée. Partout ailleurs, on aura 14 à 17 degrés au minimum et 19 à 25 degrés dans l'après-midi. De la Bretagne, à l'Orléanais, aux Ardennes et au Nord, on ne réussira pas de se mouiller, mais attention aux brouillards par endroit. Au cours de la matinée, le soleil se montrera petit à petit plus généreux, mais il faudra encore compter sur des passages nuageux. Ces éclaircies s'étendront aussi dans l'après-midi à la Vendée, aux Charentes-Poitou, au Berry, à l'Auxois, à la Champagne et à la Lorraine. Alors que sur toutes les autres régions, plus au sud, les nuages resteront nombreux et des ondées orageuses se généraliseront. Côté températures : il fera un peu plus frais sur les régions du Nord-Ouest, avec 10 à 13 degrés au petit matin et 19 à 22 degrés au meilleur moment de la journée. Partout ailleurs, on aura 14 à 17 degrés au minimum et 19 à 25 degrés dans l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-6-1988 à 6 heures TU et le 11-6-1988 à 6 heures TU

Table with 3 columns: FRANCE, ÉTRANGER, and various cities with their respective temperature ranges.

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4763 HORIZONTELEMENT

Crossword puzzle grid with clues in French.

Solutions du problème n° 4762. Horizontalement: I. Chambres. II. Rapace. Or. III. Ara. Glace. IV. Pain. AL. V. Assiettes. VI. Usé. Néon. VII. Démon. As. VIII. Mérieux. IX. Tennisman. X. Enta. Dort. XI. Et. Râ. Ise. Verticalement: I. Crapaud. Tœc. 2. Harassement. 3. Apaisement. 4. Ma. Ni. Orner. 5. B.C.G. Ennuï. 6. Relate. L.S.D. 7. Alto. Emol. 8. Soc. E.N.A. Ars. 9. Zeus. Santé.

VERTICALEMENT. 1. S'incurve quand il est repoussé. C'est évidemment une femme qui n'a pas de culotte. 2. Une ville où l'on produit beaucoup de lentilles. Pas sourdes. 3. Son air ne permet pas de vivre. Faire un repli. Tête de Turc. 4. Lisière. Invitation à prier. 5. Conforme à la tradition. D'un auxiliaire. 6. Un étranger. C'est la moindre des choses. Le signe qu'on attend quand on doit monter. 7. Sans aucune rudesse. Opération etc.) ou culturelles (vidéo, informatiq, etc.) à des prix accessibles à tous. Une réunion de présentation aura lieu le mercredi 15 juin, de 15 heures à 17 heures, au CIDJ, 101, quai Branly; tél. : (1) 45-88-06-67.

Communication

Le bilan annuel de TF 1 devant la CNCL

La Une échappe aux sanctions

Deux poids, deux mesures! Que la 5 et M 6 ne respectent pas leurs cahiers des charges sur un point capital, les quotas de diffusion d'œuvres françaises et communautaires, et la CNCL s'est déclinée le Conseil d'Etat. Que TF 1 ne remplit pas ces mêmes obligations, et la Commission nationale lui délivre un... satisfait. Vendredi 10 juin, en effet, les « sages » ont estimé, au cours d'une conférence de presse, que la Une avait été « fidèle à son engagement de faire de la création audiovisuelle une priorité ». La CNCL se contentera donc d'apprécier au 1er octobre 1988 seulement, s'il y a lieu de prendre les « mesures nécessaires » pour corriger les écarts par rapport à la loi.

La polémique sur les temps de parole à la télévision

M. Gabriel de Broglie répond à M. Pierre Mauroy

Le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, a écrit, vendredi 10 juin, au premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, qui avait dénoncé la veille, à l'assemblée nationale, des « déséquilibres » dans le temps de parole à la télévision avant le premier tour des législatives (Le Monde du 11 juin). « Les relevés de temps d'antenne et de parole [du 22 mai au 3 juin] ne font pas apparaître globalement de déséquilibre », entre droite et gauche, affirme M. de Broglie, qui note toutefois qu'« un déséquilibre au détriment de la majorité présidentielle peut être constaté sur la 5 et France Inter, sans être exactement compensé par les déséquilibres inverses relevés sur Antenne 2 et FR 3 ». Le président de la CNCL ajoute : « Il est également exact que toutes les chaînes ont accordé au Front national un temps d'antenne plus important que celui auquel aurait dû conduire la stricte application de la recommandation du 11 mai », soit, « en regard de la place du FN dans l'assemblée sortante », un temps « inférieur à 10 % ».

Le Carnet du Monde

Obituaries section including M. Maurice FORTIER, M. le pasteur Pierre GAGNIER, M. Jacques HERVÉ-DUPENHER, M. Edy BERNARD, M. FITTE-RSAGALLA, M. Gaston Hervé-Dupenher, and Chr KOZLOWSKI.

La mort du conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique

Jacques Ledoux, le découvreur

Jacques Ledoux, conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique, est mort à Bruxelles le 6 juin des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-sept ans. Avec Jacques Ledoux disparaît une autre de ces figures mythiques qui n'ont vécu que par l'amour inconditionnel du cinéma. Il repart son premier message cinématographique pendant la guerre, dans la clandestinité, alors qu'il est réfugié à l'abbaye bénédictine de Maredoux. Il découvre Vanook, de Robert Flaherty, l'achète aux moines pour 100 francs belges et charniers d'un endroit à l'autre, jusqu'à la fin des hostilités, une des rares copies intégrales encore existantes. Il se prépare à étudier pour devenir ingénieur, mais travaille bénévolement à la Cinémathèque trois jours par semaine. Il est engagé à plein temps en 1948 comme conservateur. Il découvre l'avant-garde française des années 20, à laquelle il consacre le premier festival du cinéma expérimental. Il présente en même temps les films tournés depuis 1940. Man Ray, Fernand Léger, Louis Marnetta.







Table with 6 columns: ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES. Includes sub-sections like MINITEL and Abonnements.

Réunion de l'OPEP à Vienne

Les pays producteurs vont chercher à stabiliser le prix du pétrole

L'OPEP? Mais il ne s'y passe plus rien... s'étonnaient récemment un grand patron français du secteur de l'énergie. De fait, c'est sans illusion que les treize pays membres du cartel...

pays arabes du Golfe, alliés de l'Irak et ennemis de Téhéran, veulent éviter tout redressement des prix qui soulagerait le goulet d'étranglement financier dans lequel se débat la République islamique...

pour stocker à contretemps, ce qui fragilise le marché à la merci du premier affolement à la baisse. Ainsi, alors que les pays du Golfe estiment que la demande prévisible d'ici à la fin de l'année à 18,9 millions de barils par jour...

le plafond actuel. Bien heureux encore s'ils parviennent à éviter l'échec et l'éclatement, tant est grande la tension régnant à l'intérieur du groupe. Le Gabon, l'Équateur, et même depuis peu le Nigeria, montrent des signes croissants de lassitude...

URSS : les cérémonies du millénaire Mgr Casaroli se félicite de la « reconnaissance publique du rôle de l'Église »

Le cardinal Agostino Casaroli, numéro deux du Vatican, s'est félicité le vendredi 10 juin à Moscou de la nouvelle « reconnaissance publique positive de la place et du rôle de l'Église dans la société née de la révolution de 1917 »...

Gorbatchev. M. Gorbatchev, qui avait assuré la semaine dernière, lors du sommet de Moscou avec le président Ronald Reagan, être avant tout une réaliste, était assise sur la scène en compagnie du vice-président Piotr Demitchev...

Après l'accord entre l'URC et le FN

« Troubles » divers

M. Pierre Bas, candidat RPR dissident dans la 3e circonscription de Paris, exclu le 19 mai du RPR, s'est déclaré « troublé »...

national -a-t-il souligné le vendredi 10 juin. M. Philippe Mestre, réélu le 5 juin député UDF de la Vendée, a semblé sur ce point, prendre ses distances vis-à-vis de M. Barre...

L'affaire Michel Droit

La chambre d'accusation rend un arrêt favorable au juge Grellier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a estimé, vendredi 10 juin, qu'il n'y avait pas lieu d'annuler la commission rogatoire délivrée en mars par M. Claude Grellier, premier juge d'instruction au tribunal de Paris...

A Saint-Denis

Mort sans témoin

Un autobus de la ligne 170 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), il est près de midi, jeudi 9 juin. Le bus est bondé. De nombreux passagers s'apprêtent à descendre à la station Bergerie-Franco-Moisins...

A Belfort

Le deuxième tournoi de la Coupe du monde d'échecs

Le deuxième tournoi comptant pour la Coupe du monde d'échecs s'ouvre le dimanche 12 juin à Belfort. Il se terminera le 3 juillet. Ce tournoi, d'une moyenne ELO de 2624 et de catégorie 15, selon le barème de la Fédération internationale des échecs (FIDE)...

Une déclaration de la Société des réalisateurs français

Protestations contre la diffusion par la Ciné d'un film « colorisé » de John Huston

La Société des réalisateurs de films proteste contre la diffusion, le dimanche 26 juin, par la Ciné, du classique de John Huston Quand la ville dort (The Asphalt Jungle) dans une version « colorisée »...

TRAITÉ DES DESSINS ET DES MODÈLES

LA SEULE OEUVRE QUI DÉFEND L'OEUVRE INDUSTRIELLE Pierre et François GREFFE 4e Édition A l'heure où l'évolution économique et les exigences des consommateurs amènent les designers à une surenchère de sophistication...

Chronologie et livres politiques

En raison de l'actualité, la parution de la page chronologie du mois de mai et la chronique « Livres politiques » d'André Laurens sont reportées à la semaine prochaine.

RAYONNAGES BIBLIOTHÉCAIRES À VOS MESURES PRIX TRÈS COMPÉTITIFS 25 années d'expérience R.-M. Levy, éditeur - 288, av. du Maine, 75014 Paris, M° Alma - Tél. : 45-40-57-40

CORÉE DU SUD : le bilan des affrontements... Le numéro de « Monde » daté 11 juin 1988 a été tiré à 538 985 exemplaires

A B C E F G H